FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1941 N° 46

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

PAUL FAIGE

UN GRAND CHIRURGIEN LIMOUSIN :

ALEXIS BOYER

Président : M. A. WEISS, Professeur

BRIVE
IMPRIMERIE LACHAISE
1941

UN GRAND CHIRURGIEN LIMOUSIN :

ALEXIS BOYER

(1757 - 1833)

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543525_0086

A MA GRAND'MÈRE.

A MA MÈRE,

Faible témoignage de mon affection.

A MON PÈRE,

Qui m'a orienté dans mes études, et m'a fait bénéficier de ses trente ans d'expériences médicales, l'expression de ma reconnaissance et de mon amour filial.

A MA FEMME,

Qui m'a aidé dans ce travail, affectueusement.

A MES ENFANTS.

A MES PARENTS.

A MES AMIS.

A mon Président de thèse,

Monsieur le Professeur A. WEISS

Professeur de Clinique Chirurgicale
à la Faculté de Médecine de Strasbourg,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour la bienveillance avec laquelle il nous a reçu dans son service et pour le grand honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre thèse.

A mes Maîtres de Limoges,

M. le Docteur MARCLAND, Directeur de l'Ecole de Médecine.

M. le Docteur DURAND, Professeur à l'Ecole de Médecine, Médecin de l'Hôpital.

M. le Docteur FILHOULAUD, Professeur de Clinique obstétricale.

Monsieur le Docteur DE LÉOBARDY, Professeur de Clinique médicale.

M. le Docteur DUVERGER, Professeur de Clinique d'ophtalmologie.

M. le Docteur VERGER, Professeur à l'Ecole de Médecine.

M. le Docteur LORY, Professeur à l'Ecole de Médecine.

M. le Docteur DUPUYTOUT, Médecin de l'Hôpital.

M. le Docteur DELROUS, Médecin de l'Hôpital.

A mes Maîtres de Paris,

A la mémoire de M. le Docteur LABBÉ, Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin de l'Hôpital Cochin.

M. le Docteur Fernand BEZANÇON, Professeur de Clinique Médicale (Hôpital Saint-Antoine).

M. le Docteur OMBRÉDANNE, Professeur à la Faculté de Médecine.

M. le Docteur LENORMANT, Professeur à la Faculté de Médecine.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Doyen ..... MM. A. FORSTER ✻ ✪ I.
Assesseur ..... P. ROHMER ✻ ✪ I.

PROFESSEURS TITULAIRES

Clinique médicale B	MM.	AMBARD ✻ ✪ I.
Embryologie et Tératologie		ANCEL ✻ ✪ I.
Clinique neurologique		BARRE ✪ ✻ I.
Histologie		N***
Clinique O. R. L.		N***
Anatomie		FORSTER ✻ ✪ I.
Thérapeutique chirurgicale		FONTAINE ✪ A.
Chimie biologique		NICLOUX O. ✻ ✪ I.
Hygiène et Bactériologie		OBERLING ✻ ✪ A.
Clinique dermatologique		PAUTRIER ✻ ✪ I.
Clinique psychiâtrique		PFERSDORFF ✪ ✻ I.
Clinique ophtalmologique		REDSLOB ✻ ✪ I.
Clinique gynécologique et Accouchements		REEB ✪ I.
Clinique infantile		ROHMER ✻ ✪ I.
Physiologie		SCHAEFFER ✻ ✪ I.
Pharmacologie et Médecine Expérimentale		SCHWARTZ ✪ I.
Médecine légale et Médecine sociale		SIMONIN ✻ ✪ A.
Hydrologie et Climatologie		VAUCHER ✻ ✪ I.
Physique biologique		VLÈS ✻ ✪ I.
Clinique chirurgicale B		WEISS ✻ ✪ A.
Clinique Médicale A		N***

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Histologie	MM.	ARON ✻ ✪ I.
Anatomie		BELLOCQ ✻ ✪ I.
Anatomie pathologique		GÉRY ✪ I.

CHARGÉS DE COURS ET AGRÉGÉS

MM. CALLOT
KAYSER ✪ A.
ROMEY ✻ ✪ A.
TULASNE

MM. HANNS O. ✻ ✪ I.
SUNG
KELLER ✻ ✪ I.
KLEIN M. M.
REISS ✪
WAITZ ✪
WARTER

MM. GELMA ✻ ✪ I.
HUMBERT ✻ ✪ A.
THIVOLLE ✪ A.
SACREZ

CHARGES D'UN COURS COMPLÉMENTAIRE

M. ROEDERER ✪ I.

PROFESSEURS HONORAIRES

M. CHAVIGNY ✻ ✪ I. M. STOLZ ✻ ✪ I. M. WEILL ✻ ✪ I.

AGRÉGÉ LIBRE

M. SIMON ✻ ✪ A.

Serment d'Hippocrate

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers condisciples, je promets et je jure au nom de l'Etre suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe.

Ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis resté fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !

Introduction

Nous ne pouvons mieux commencer ce travail qu'en rappelant l'avant-propos « de l'obstétrique à travers les âges », de M. le Professeur Devraigne, accoucheur de Lariboisière.

« Il est toujours intéressant, dit-il, et instructif de lire les vieux auteurs, on y trouve beaucoup de notions dont le temps a démontré la fausseté et ceci doit nous inciter à beaucoup d'indulgence en pensant aux jugements que porteront sur nous nos successeurs lointains ou proches. Mais combien d'acquisitions, de préceptes, de procédés opératoires, soit disant nouveaux, ont été déjà vus, décrits par de grands anciens qui, comme nous, ont su lire dans le « livre de la nature ». Aussi quelle leçon de modestie représente leur lecture. »

Ayant un penchant naturel pour les choses du passé, la lecture du « Dupuytren » du Docteur Delhoume, de Pierrebuffière, nous donna l'idée de traiter un sujet limousin.

M. le Docteur Weiss, Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Strasbourg, que nous consultâmes, voulut bien accepter la présidence d'une étude sur Alexis Boyer. Son bienveillant accueil nous fut un décisif encouragement. Nous permettrait-il de lui dire que nous y avons vu non seulement sa satisfaction de l'hommage rendu à un illustre maître de la chirurgie mais un sentiment plus intime : les liens solidement tressés en des

heures tragiques entre l'Alsace et le Limousin. Nos soldats, nous en étions, dans les cantonnements et dans les secteurs de la riche et belle province. Les Alsaciens réfugiés reçus dans nos modestes villages avec une cordialité toute fraternelle.

M. le docteur Marcland, Directeur de l'Ecole de Médecine de Limoges, nous continua sa longue sollicitude en mettant à notre disposition les documents de l'école.

M. le Docteur Delhoume dont les ouvrages, souvent couronnés par l'Académie de Médecine, font autorité, nous assura de son plus précieux concours.

M. le Docteur François Labrousse, sénateur de la Corrèze, nous fit profiter de sa profonde érudition et de ses riches collections.

Me Edouard Blanc, de Meyssac, nous renseigna utilement.

M. Mayéras, Secrétaire de l'Ecole, nous apporta son concours le plus amical.

Plusieurs Uzerchois nous documentèrent, en particulier, M. François Meyzeaud.

Nous aurions voulu pouvoir étendre nos recherches. Les circonstances actuelles ne nous l'ont pas permis.

Enfin, nous avons essayé de ne point quitter l'impartialité que l'on doit garder dans toute biographie; et combien pourtant il est difficile, avec Boyer, de ne point se laisser prendre à ses grandes qualités.

(Gravure sur bois) Ambroise Tardieu direxit

ALEXIS BOYER

(Collection du Dr LABROUSSE)

Première Période

(1757-1787)

Son enfance et son adolescence à Uzerche.

Ses débuts à Paris.

Concours "Gagnant maîtrise à l'Hôpital Charité".

Son mariage.

Une curieuse petite ville du Limousin, audacieusement perchée sur un énorme rocher, des maisons médiévales, des châteaux autour d'une église fortifiée, séparée de collines boisées par la Vézère un instant assagie. C'est Uzerche « qui n'a pas d'égal en son genre », dira Arthur Young.

C'est là que naquit, le 1er mars 1757, Alexis Boyer.

Son père, Jean Boyer, était un pauvre tailleur, et sa mère, Thérèse Goudrias, tenait une petite boutique de mercerie. Ils vivaient dans une petite maison renaissance, sise près de la porte Barrachaude (1).

Alexis Boyer fut baptisé le jour même de sa naissance, à l'église de Notre-Dame de Bécharie, une des trois paroisses d'Uzerche. Il eut pour parrain son oncle maternel, Alexis Goudrias, et pour marraine sa sœur, Marie, âgée alors de quatorze ans.

Boyer parlera volontiers plus tard de son humble origine, comme aussi des sacrifices que s'imposèrent ses

(1) Porte qui n'existe plus actuellement.

parents pour l'envoyer à la modeste école où l'instruction qu'on donnait n'allait pas au delà de la lecture et de l'écriture. Cette instruction, peu étendue, il sut la compléter plus tard par son ardeur au travail et la force de sa volonté.

Dès qu'il sut lire et écrire, il entra en qualité de petit clerc dans l'étude de Me Mondat, notaire à Uzerche, située près de l'auberge à l'enseigne « des Trois-Rois » (2). Mais sa vocation le poussait chaque jour dans la boutique d'un chirurgien-barbier, toute proche de l'étude; il se plaisait à assister aux saignées et aux autres opérations que l'on y pratiquait. Les jours de marché, il y avait affluence soit pour « se faire faire le poil », soit pour se faire ouvrir la veine. La naïve admiration de l'enfant suscita la bienveillance du chirurgien-barbier, il l'employa pour tenir la bougie avec fermeté, pour appuyer le bras du malade afin qu'il ne puisse pas le retirer au moment de la saignée; c'était lui qui donnait le bâton de un pied et demi de long, garni de velours rouge, que devait faire tourner, dans sa main, le patient, et qui disposait la petite écuelle d'étain à une oreille ou « palette » destinée à mesurer la quantité de sang provenant de la saignée.

L'enfant regardait avec attention le barbier choisir parmi les nombreuses lancettes à lames d'acier bien trempé, à manche de corne, celle à grain d'orge, large pour les gros vaisseaux; celle à grain d'avoine, dont la pointe était plus allongée, ou la lancette à pyramide ou

---

(2) En 1183 **Henri le jeune dit « au Court Mantel »** (frère de Richard Cœur de Lion et fils du roi d'Angleterre) vint y rejoindre le **duc de Bourgogne** et le **comte de Toulouse** à la tête d'une ligue dirigée contre le roi d'Angleterre et son fils Richard Cœur de Lion.

Cette auberge devint, à la Révolution, l'Hôtel des Trois-Marchands. C'est là que descendirent le bourreau et sa femme qui servait d'aide, lors de l'exécution de Pierre Besse, dit Picharou, qui eut le triste privilège d'être le premier guillotiné dans la Corrèze, sous la Révolution.

à langue de serpent. Pendant que le barbier ouvrait la lancette pliante, le jeune Alexis fixait comme ligature, la bande de drap rouge, longue d'une aune environ, large d'un pouce pour les adultes, de six lignes pour les enfants. A la fin de la saignée, il plaçait un linge fin plié en carré doublé plusieurs fois et la bande pour la maintenir.

Au nombre des clients, était un honorable maître en chirurgie, nommé Antoine Cruveilher, qui, frappé du goût déterminé de son jeune compatriote, l'amena avec lui au lit de ses malades. Il s'en servait comme d'un aide pour les pansements, pour la distribution des remèdes ordonnés, et il lui permettait même de faire, sous sa direction, quelques opérations de petite chirurgie.

Boyer aurait pu rester indéfiniment dans cette situation, si un de ses parents ne lui avait proposé de l'associer à ses occupations; ce sera le premier échelon de sa fortune. Cet homme faisait le commerce des bestiaux et, à certaines époques de l'année, il avait à conduire des troupeaux de bœufs sur les marchés de Paris. Il lui offrit de l'accompagner et de l'aider. Boyer, qui avait ses vues, accepta, et on le vit faire sa première entrée à Paris en 1773, poussant sa troupe mugissante. Il venait de quitter une province où régnait la misère. « On ne peut penser sans frémir, disait Turgot, au sort qui menace les habitants de cette province, déjà si cruellement éprouvée, où les bourgeois et les paysans ont vendu leurs meubles, leurs bestiaux, leurs vêtements pour subsister. Certains ont dû acheter de quoi semer, d'autres n'ont pas ensemencé les domaines faute de moyens. »

Mais le but de Boyer n'était pas de fuir cette misère, pas plus que de spéculer sur la vente des bestiaux; il voulait voir et savoir si, dans cette grande ville, il ne pourrait pas aller un jour étudier cet art qu'est la chirurgie, dont il n'avait eu qu'une faible idée à Uzerche.

Il se fit indiquer aussitôt les écoles de chirurgie et il

alla rue des Cordeliers. Le jeune Boyer admira, avec une indicible émotion, lui, pauvre aspirant à l'apprentissage de la chirurgie, ce splendide monument que la royauté venait d'élever et de consacrer à la fois à l'Académie et au collège de chirurgie et qui venait d'être à peine achevé; c'était comme un temple grec transporté au milieu des édifices gothiques du pays latin.

A celui qui lui aurait dit qu'un jour, revêtu de la pourpre professorale, il enseignerait le grand art de la chirurgie aux successeurs de ces jeunes gens qui erraient sous ces portiques, Boyer aurait répondu qu'il n'en demandait point tant, mais seulement de se mêler à ces jeunes élèves.

Mais il dut se résigner à retourner à Uzerche; il avait des devoirs à remplir; il prit lui-même l'engagement de revenir à Paris et de n'en plus sortir.

Dès son arrivée, Boyer mit le chirurgien Cruveilher (3) dans la confidence de ses projets; il se confia aussi à son ami le barbier; celui-ci, tout glorieux d'avoir formé un élève qui aspirait si haut, lui dit qu'il réussirait certainement et il l'exerça plus que jamais au maniement du rasoir et de la lancette.

Une année s'écoula ainsi; puis vint le moment où le marchand de bestiaux dut entreprendre un nouveau voyage à Paris. Boyer offrit alors ses services.

En possession de soixante et onze francs en écus de six livres, grâce à ses propres économies et à sa sœur Marie, Boyer, âgé de dix-sept ans, partit pour Paris ; mais il laissa son parent retourner seul à Uzerche à la fin de l'année 1774.

Toutes ses espérances étaient fondées sur une lettre

---

(3) Le 3 février 1773 Cruveilher fut, avec Lafarge, témoin lors du mariage de Marie Boyer avec Léonard Vareillaud.

de recommandation que lui avait donné un avocat de sa ville natale, Me Gauthier, pour un étudiant en médecine nommé Fleygniat, de Vigeois, très proche compatriote. Ce dernier accueillit parfaitement le jeune Boyer; après avoir fait l'inventaire de ce qu'il possédait et de ce qu'il savait faire, il lui proposa de le faire entrer chez son barbier comme premier garçon. Le jeune Boyer accepta cette situation (il dira plaisamment plus tard, comme sa « préture », afin de passer par la suite au « consulat », c'est-à-dire au véritable apprentissage de la chirurgie).

Ce qui le désolait dans sa nouvelle condition, c'était d'être obligé de coucher dans une soupente prise sur la boutique, de ne plus faire de petite chirurgie.

En effet, à cette époque, les maîtres chirurgiens de Paris ne constituaient plus une association déshonorante avec les barbiers (c'étaient ces derniers qui perpétuaient l'opinion du public touchant l'infériorité des chirurgiens).

La déclaration qui était due à d'Aguesseau (d'origine limousine), de 1743, avait définitivement rejeté la communauté des barbiers de la société des chirurgiens; on distinguait ceux de robe courte et ceux de robe longue.

Des lettres patentes avaient établi, en dépit de la Faculté, qu'il y aurait pour les chirurgiens(4) comme pour les médecins des degrés académiques, qu'ils devraient faire preuve d'une éducation libérale, qu'il serait permis à leurs professeurs de porter la robe longue, de parler et même de comprendre le latin.

Tout cela était fort honorable mais c'était autant de

(4) Jusqu'alors, on avait vu la communauté des chirurgiens rassemblée dans le prochain cabaret aux frais du récipiendaire et présidée par le lieutenant du premier chirurgien du Roi, sacrifiant sans mesure au dieu joufflu des vendanges. (« Richerand, nosographie chirurgicale », tome I.)

difficultés pour Alexis Boyer. Les fonctions qu'il exerçait n'étaient plus même considérées, comme le noviciat de la chirurgie.

Un satire de l'époque nous dépeint la situation du garçon barbier ainsi : « A peine le coq a-t-il chanté que le garçon se lève pour balayer la boutique et l'ouvrir afin de ne pas perdre la petite rétribution que quelque manœuvre, qui va à son travail, lui donne pour se faire faire la barbe en passant. Depuis ce temps jusqu'à deux heures de l'après-midi, il va chez cinquante particuliers peigner des perruques, attendre dans l'antichambre ou sur l'escalier la commodité des pratiques, mettre les cheveux des uns en papillottes, passer les autres au fer et « leur faire le poil » à tous.

» Vers le soir, s'il est de ceux qui ont envie de s'instruire, il prendra un livre, mais la fatigue et le dégoût que cause nécessairement l'étude à ceux qui n'y sont point accoutumés, lui procurent bientôt un profond sommeil qu'interrompt parfois le bruit d'une petite cloche suspendue à la porte qui l'avertit de faire le poil à un paysan qui entre. Jamais homme n'a exigé tant de respect d'un domestique et jamais, dans les îles, un blanc n'a cherché plus avidemment à profiter de l'argent que lui coûte un nègre, qu'un maître chirurgien à profiter du pain et de l'eau qu'il donne à ses garçons. Une autre après-midi que celle où ils ont congé il ne leur permettra pas de sortir pour aller aux leçons publiques de peur de perdre l'argent d'une barbe qui ne viendra peut-être pas. C'est pourquoi les médecins, poussés par un esprit de charité, faisaient à ces pauvres jeunes gens des leçons de chirurgie dès quatre heures du matin. »

Mais le patron de Boyer constituait une louable exception, si ce tableau de la cupidité des patrons barbiers est exact; il lui laissait des heures de loisir et la boutique où il travaillait était située rue de l'Ecole-de-Médecine, dans le voisinage des écoles et des amphithéâtres d'anatomie.

Grâce à son patron, « bon homme au fond », disait Boyer, celui-ci put aller dans les salles de dissection.

Il se rendit compte qu'il ne suffit pas de voir pratiquer les dissections et d'assister en amateur aux travaux des autres, mais qu'il faut tenir en main la pince et le scalpel et disséquer assidûment. Or, pour cela, il fallait se procurer des cadavres et pouvoir disposer de son temps; lui ne pouvait qu'aller de table en table, contemplant d'un œil d'envie ces heureux jeunes gens à qui il était donné d'étudier ainsi à leur aise. La plupart ne remarquaient pas ce pauvre garçon, à l'air un peu lourd et d'une mise plus que modeste. Pour d'autres, il était un objet de plaisanterie. Mais à une des tables, quelques élèves eurent de l'intérêt pour la constante et profonde attention de Boyer. Ils causaient volontiers avec lui et le faisaient asseoir près d'eux. Il aurait voulu prendre part à leurs travaux mais il était trop discret et trop timide pour leur faire la proposition; il ne pouvait pas partager leurs dépenses.

Un jour, il les entendit se plaindre du garçon d'amphithéâtre qui ne prenait aucun soin de leurs instruments, de leur préparation; il les laissa partir, mais dès qu'il fut seul, il essuya leurs scalpels et les passa même sur la pierre. Le lendemain et les jours suivants il arriva de meilleure heure, il acheva quelques préparations ou il en commença de nouvelles, à la grande satisfaction des élèves.

Mais, bientôt, ce ne fut plus seulement d'une inépuisable complaisance qu'il fit preuve, ce fut aussi d'une remarquable instruction et d'une grande habileté dans l'art de disséquer; dès lors, c'était à qui l'aurait près de soi; il était devenu le démonstrateur officieux : on l'appelait le « préparateur des préparations ».

Il resta pendant toute la saison fidèle à ceux qui, les premiers, l'avaient accueilli avec bienveillance.

L'année suivante, il s'associa avec ceux qui lui parais-

saient les plus assidus et les plus instruits. Dès lors, il se trouva en mesure de diriger les nouveaux venus; en un mot, de donner des leçons d'anatomie. Il le fit moyennant rétribution, bien modestement encore, car ses bénéfices ne furent pas assez considérables pour l'affranchir entièrement de son servage chez son patron le barbier.

Seulement, il put quitter sa soupente et louer dans le carrefour de l'Odéon une petite mansarde qu'il échangea bientôt contre une plus spacieuse, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice.

Il avait fait un nouvel arrangement avec son maître; il passait les jours de la semaine dans les salles de dissections, les dimanches et les fêtes qui étaient de grands jours de barbe il reprenait le rasoir, ce qui, chaque fois, lui procurait un petit écu.

C'était un commencement d'indépendance et, de plus, il était chez lui; il s'était meublé, non pas splendidement, car un lit de bois peint, deux chaises, une petite table de sapin et un coffre pour ses vêtements, lui avaient suffi et pour trente-cinq francs il avait fait toutes ces acquisitions. Mais enfin il avait un domicile et déjà il pouvait y exercer l'hospitalité; il y avait reçu un de ses neveux, Léonard Vareillaud, fils de sa sœur Marie.

C'était, du reste, un commensal qui ne devait pas être plus difficile que l'oncle car celui-ci le conduisait tout simplement dans une gargotte du voisinage où il s'attablait avec de bons ouvriers maçons, ses compatriotes, apportait comme eux son morceau de pain sous le bras et comme eux aussi se faisant servir une tasse de bouillon et une portion de bœuf.

Mais ce n'est point tout que d'avoir le couvert et le vivre, il faut se chauffer en hiver. Or, dans son petit logement, Boyer n'avait ni feu, ni même de cheminée; quand le froid était très rigoureux il se mettait au lit et y travaillait en revêtant un vieux veston qui proté-

geait ses bras, ou bien il allait se réchauffer les doigts chez une bonne voisine, à la fois lingère et blanchisseuse, qu'on nommait Madeleine Tripot. Boyer lui tenait ses petites écritures; elle l'aimait comme un fils.

C'était alors un jeune homme doué par la nature de qualités inestimables : d'une intelligence saine, droite et vigoureuse; d'une âme honnête, d'une constitution à l'épreuve de toutes fatigue et privation; avec cela, il avait une mémoire prodigieuse, l'amour de l'ordre et du travail. Il était sage et circonspect, sachant attendre, résigné d'avance à de longues années de labeur et de perpétuelle discipline; il ne pouvait manquer de devenir ce qu'il fut par la suite : un grand chirurgien. Tout en étudiant avec passion l'anatomie, il s'occupait de l'instruction de son jeune neveu, Léonard Vareillaud (qui s'illustra plus tard comme chirurgien militaire) et de celle d'un de ses amis de Vigeois, nommé Lafond (qui devint médecin de l'hospice des Incurables).

En 1779, Desault, le véritable créateur de l'anatomie chirurgicale en France, qui eut une si grande influence sur Boyer, choisit celui-ci pour le seconder dans l'enseignement de l'anatomie.

Il avait eu les mêmes débuts pénibles que son assistant : à seize ans, il avait quitté son village pour venir à Paris où il avait rempli dans les amphithéâtres d'anatomie les fonctions « les plus abjectes », diront plus tard ceux qui le jalousèrent au sujet des succès par lesquels il s'illustra.

Il avait ouvert à vingt-deux ans un cours public d'anatomie où il disait l'essentiel, peut-être sans véritable éloquence, mais qui attira cependant la jalousie des médecins de la Faculté et des chirurgiens de Saint-Côme qui avaient le privilège de l'enseignement public. Il transforma tout l'étage de la maison où il habitait en salles de dissections.

Toutes les épreuves par lesquelles il était passé durent l'inciter à choisir Boyer comme aide.

En 1781, Alexis Boyer obtint à l'école pratique du collège de chirurgie de Paris la médaille d'or pour avoir suivi exactement les leçons de cette école et avoir fait, sous les yeux des professeurs, les dissections et les opérations chirurgicales. Ceci consacrait ses principales qualités : amour du travail, tenacité, patience, ordre et méthode.

Boyer obtint par concours, en 1782, la place d'élève interne à l'hôpital de la Charité, hôpital exclusivement réservé alors aux hommes, qui appartenait aux frères Saint-Jean-de-Dieu, qui y soignaient les pauvres sous la direction d'un docteur régent de la Faculté.

Les grandes aumônes jetées jadis aux pieds des religieux et les donations devenaient rares, mais le zèle ardent, exact et persévérant avec lequel ceux-ci traitaient les pauvres malades, la « propreté honnête et religieuse » avec laquelle ils tenaient les lits et les salles, firent que cet hôpital fut cité de tout temps comme un modèle pour son régime intérieur : extrême propreté de ses infirmeries, distance entre les lits, aération et capacité des salles.

« On sait assez que cette maison est toute l'espérance des pauvres artisans de Paris, dès qu'ils se voient dans la misère et l'infirmité », car le hâvre de Paris, l'espérance de repos, comme dit Sébastien Mercier dans son « tableau de Paris », c'était l'hôpital : « J'irai à l'hôpital, s'écrie le pauvre parisien, mon père y est mort; j'y mourrai aussi, et le voilà à moitié consolé. »

Lorsque Boyer entra à l'hôpital de la Charité, il y avait deux cent huit lits, répartis en six salles : salle Saint-Louis, pour les fiévreux ordinaires, avec quatre-vingt-neuf lits; Saint-Michel, avec dix-sept lits, pour les convalescents; Saint-Augustin, avec vingt-neuf lits, pour les convalescents; salle de la Vierge, avec trente-quatre lits, pour les maladies chirurgicales ordinaires; Saint-Raphaël, avec quinze lits, pour les maladies chirurgi-

cales graves; Saint-Jean, avec vingt-quatre lits, pour les fièvres putrides et malignes (ces salles prirent le nom, à la Révolution, de salle de l'Humanité, des Piques, de l'Egalité, du Bonsecour, de la République et de la liberté).

Les salles du rez-de-chaussée communiquaient entre elles; celle des convalescents était dallée et plafonnée, les autres carrelées et à poutres et solives apparentes. Dans chacune il y avait un poêle en terre avec des tuyaux de cuivre.

Les ruelles des lits variaient entre deux et trois pieds.

Jusqu'en 1791 on opérait les malades dans leurs lits.

Le personnel était composé de cent deux officiers et serviteurs, dont cinquante religieux, deux aumôniers, un médecin, un chirurgien major, un chirurgien poursuivant sa maîtrise, élève en chirurgie, quatre garçons, six infirmiers et trente-sept différents serviteurs.

Mais Alexis Boyer ne pouvait ni manier la lancette ni le bistouri; il assistait aux opérations et assurait le service des pansements.

Un homme habile en chirurgie, le frère Potentien, devina Boyer; il eut une véritable affection pour lui et lui apprit le peu qu'il savait : notamment le procédé opératoire de fistule à l'anus.

L'après-midi, Boyer fréquentait le collège royal de chirurgie; il avait comme professeur Louis, dont il suivait la parole religieusement.

Un jour, cependant, il eut une distraction dont Louis profita pour l'interpeller : « Monsieur, qu'est-ce que je viens de dire? » Boyer, surpris, avait à peine entendu les derniers mots de la leçon interrompue, aussi répondit-il non ce qui venait d'être dit, mais ce qui, logiquement, devait immédiatement suivre. « Ah! dit Louis en souriant, il paraît que Monsieur me devine. »

Boyer, n'ayant point reçu l'éducation collégiale et s'apercevant des lacunes de son instruction première,

sentit le besoin d'apprendre la langue latine pour la compréhension des cours scientifiques.

Il suivait, au collège du Plessis, le cours de philosophie.

Il trouva, de plus, un maître bénévole en la personne de l'abbé Legal, jeune prêtre théatin qui connaissait les langues anciennes et les sciences exactes et avait le goût des lettres.

Plus tard, Boyer lui viendra en aide lorsqu'il quittera les affaires religieuses.

Mais ce n'était pas impunément que Boyer, à cette première époque de sa vie, avait ainsi passé toutes ses journées dans des salles de dissections, froides, humides et infectes, qu'il avait consacré presque toutes ses nuits à l'étude dans une pauvre habitation et qu'il s'était si mal nourri, loin de ses parents, de sa petite ville d'Uzerche et de ses riantes montagnes; sa santé avait fini par s'altérer profondément et, comme beaucoup de ses compatriotes, élèves en médecine et ouvriers maçons, il avait dû payer son tribut à la grande ville; il fut pris de cette grave endémie européenne, qu'on appelait alors fièvre putride (et qu'on appelle aujourd'hui fièvre typhoïde). C'était, sous la forme la plus grave, délire continu, prostration complète, etc... Ses économies furent bientôt épuisées. Un médecin de l'Hôtel-Dieu était venu lui donner les premiers soins, mais le voyant dans un tel dénûment, il proposa de le faire transporter à l'hôpital. A ce mot d'hôpital, une voix pleine de douleur et d'indignation se fait entendre : c'est celle de Madeleine Tripot; elle déclare que ce malheureux jeune homme ne sera pas porté vivant à l'Hôtel-Dieu. « Et pourquoi faire? dit-elle, pour lui faire partager peut-être le lit d'un mourant? — Mais il est sans ressource, objecte le médecin. — J'y pourvoierai, répondit-elle; j'ai quelque argent, je vais le chercher; le jeune homme est honnête, il vivra et il me le rendra. — Mais il a besoin d'une garde-malade, il faut qu'il soit veillé le jour et la nuit. — Ceci nous

regarde, ma fille et moi; elle passera les jours près de lui et moi je le veillerai pendant les nuits. »

Le médecin se sentit touché jusqu'aux larmes de ce dévouement si complet, si profond, lui-même, il redouble de soins auprès de son futur confrère; une amélioration ne tarda pas à se déclarer et, après de longs jours de maladie, Boyer finit par recouvrer la santé.

Il avait contracté une de ces dettes qu'une reconnaissance de toute sa vie ne saurait acquitter. L'argent qu'on avait dépensé pour lui, était la moindre chose; ses premières économies y pourvurent. Mais cette jeune fille qu'on nommait Gabrielle-Adélaïde, cette jeune fille qui avait passé de longs jours au chevet du pauvre étudiant malade, qui l'avait veillé avec tant de sollicitude, toujours travaillant et toujours l'œil fixé sur lui, cette jeune fille avait fini par lui inspirer une si profonde reconnaissance, une telle estime, une si tendre affection, que dès les premières heures de sa convalescence, Boyer résolut d'en faire la compagne de sa vie. Toutefois, pour obéir aux premiers sentiments de son cœur, il dut attendre que la fortune voulût bien lui sourire.

Après un concours commencé le 25 juin 1787 il fut nommé, le 9 juillet de la même année, chirurgien gagnant maîtrise de l'hôpital de la Charité.

Les avantages de ce concours étaient immenses; ils donnaient le droit de pratiquer la chirurgie pendant six ans dans l'hôpital et le titre gratuit de maître en chirurgie (dont les frais de réception coûtaient 6.000 livres). Ce titre de maître ne s'obtenait qu'après s'être soumis à la dure condition d'être pendant de longues années apprentis ou garçon chirurgien. Les plus grands chirurgiens avaient dû passer par ce rude et laborieux apprentissage. Guy de Chauliac, Ambroise Paré, J.-L. Petit et Desault avaient dû gravir ainsi les premiers degrés de cette noble profession.

Ces simples et expressives dénominations, « chirurgien

gagnant maîtrise », rappelaient et montraient une glorieuse communauté d'origine, de destinée et de talent entre les chirurgiens et les autres grands maitres artistes, même artisans qui émerveillaient le monde des œuvres de leur génie : un Bernard de Palissy était réputé maître potier et Jean Goujon, après avoir embelli le vieux Louvre, n'était encore qu'un maître tailleur de pierres.

Boyer, à partir de cette époque, fit un cours d'anatomie; un bon nombre de personnes se livraient comme lui à l'enseignement particulier : quelques-uns rivalisaient avec lui, tel Bichat, qui avait une certaine manière de considérer l'anatomie et de la présenter.

Définitivement, la fortune lui souriait. Ce n'était plus ce pauvre jeune homme, ce pauvre étudiant qui, chaque jour, s'en allait rôder autour des tables de dissections afin de ramasser quelques miettes de cette science tant désirée; il avait atteint, il est vrai, sa trentième année, mais à force de courage, de privations et d'étude, il était devenu successivement professeur particulier d'anatomie, élève des hôpitaux, prévôt et répétiteur des cours de l'école pratique et enfin chirurgien gagnant maîtrise à l'hôpital de la Charité. Son sort était donc fixé, la carrière était largement ouverte devant lui, il ne pouvait y trouver d'obstacle sérieux.

C'est alors que cet honnête jeune homme résolut d'assurer le bonheur des deux femmes généreuses qui, en d'autres temps et dans son infortune, lui avaient tendu la main et l'avaient si noblement secouru.

Un beau jour, il mit ses habits des dimanches et s'en alla frapper résolument à la porte de ses anciennes voisines : la mère lui ouvrit et l'accueillit comme de coutume, avec la plus expansive cordialité. Boyer prend à peine le temps de s'asseoir, sans détour, sans préambule, il lui déclare tout simplement qu'il vient lui demander en mariage sa fille Gabrielle-Adélaïde. Il faut

le dire à la louange de cette excellente femme, elle représenta à Boyer que sa fille était sans fortune, sans éducation et sans aucun usage du monde; que cette union pourrait peut-être plus tard lui causer bien des regrets, qu'il devait prendre le temps de bien réfléchir avant de contracter ainsi des liens indissolubles. « J'ai fait toutes mes réflexions, lui dit Boyer, mon parti est pris; je vous déclare que si j'ai jamais eu quelque ambition, si j'éprouve aujourd'hui le désir de me faire un nom et de m'élever dans le monde, c'est pour faire partager à votre fille ma fortune et mon élévation. La mère fut obligée de faire taire ses scrupules, et Boyer contracta, en 1787, cette union qui devait faire pendant près de quarante années le bonheur de sa vie. Ils eurent deux filles : l'aînée, Adélaïde, épousa le célèbre chirurgien Roux; la seconde, Gabrielle-Angélique, se maria avec Lacave-Laplagne, qui devint pair de France et Président à la Cour de cassation, et un fils, Philippe, qui succéda à son père comme chirurgien en chef à l'hôpital de la Charité, fut Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et qui donna, en 1836, un traité pratique de la syphilis, et en 1844, une nouvelle édition du traité des maladies chirurgicales de son père.

Boyer habita avec sa famille l'hôpital de la Charité jusqu'en 1804.

A une existence d'années d'épreuve, de labeur, de fatigue, de privations, embellies seulement par la jeunesse et les longs espoirs, va faire suite une nouvelle existence où, comblé d'honneurs, Boyer restera cependant toujours le même homme.

Deuxième Période

(1787-1804)

Période Révolutionnaire – Création de l'École de Santé de Paris.

Professeur adjoint de médecine opératoire de clinique externe.

Chirurgien adjoint à l'Hôpital de la Charité.

Son traité d'anatomie.

Sa thèse (1803).

En 1791, Boyer présenta à l'Académie royale de chirurgie un mémoire : « Déterminer la meilleure forme des aiguilles destinées à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux et la manière de s'en servir, dans le cas où leur usage est indispensable », pour le prix Lajeyronie (celui-ci n'avait pas été donné l'année précédente et était de cinq cents francs), il se trouva être de ce fait de mille francs cette année-là; mais les événements politiques ayant dissout ce corps savant, il ne put être adjugé.

Sur les rangs se trouvaient Lombard et Larrey, avec lesquels Boyer eut disputé le prix. Ce mémoire ne fut point perdu pour la postérité, car il fut plus tard inséré dans le troisième volume des « Mémoires de la Société médicale d'émulation », en 1797. Cette Société médicale d'émulation tint sa première séance le 5 messidor an IV (1796), avec M. Thouret, Directeur de l'Ecole de Santé de Paris, qui l'honora de sa présence et qui leur permit d'avoir un local spacieux et commode pour la tenue de ses séances dans l'école même. Cette Société reçut un bon accueil de l'Institut national et des autres Sociétés philomatique et d'histoire naturelle, de celle de Médecine et de Pharmacie de Paris. Elle groupait 60 membres, gens liés par l'estime, l'amitié et l'amour de l'art médical. Dans la liste on trouve, à côté de noms d'hommes distingués dans cet art : Alibert, Bichat, Por-

tal, Pinel, Fourcroy, Corvisart, Larrey, Dupuytren, etc., des noms obscurs d'étudiants zélés; l'amour des sciences ayant rapproché et mis en famille ceux qui s'en occupaient activement.

Tout en reconnaissant ce que l'on devait au passé et en admirant Hippocrate, la force de son génie, cette école, très fière de toutes les découvertes physique (électricité de Franklin, galvanisme) et chimique (composition de l'air et de l'eau, théorie de la respiration, Laplace, Lavoisier) voulait aller de l'avant. Aussi effaroucha-t-elle un peu au début, cette réunion de jeunes amis des sciences au point qu'on crut à une conjuration ourdie contre les vieux principes.

Durant la période révolutionnaire, Boyer fut sourd aux bruits du dehors; il resta loin des manifestations incessantes de la rue, près de sa famille et faisant ses cours d'anatomie, qui étaient très appréciés pour la clarté, l'exactitude des descriptions et qui attiraient un public nombreux d'auditeurs : « On s'écrasait, dit Feller, pour entendre l'ancien moniteur de Desault. »

Cependant, la journée du 10 août 1792 amena des changements. Lors de la prise des Tuileries, un grand nombre de blessés furent transportés à l'hôpital de la Charité (qui prit le nom d'hôpital de l'Unité).

Le 12 août, le surlendemain, un membre de la section dite de Marseille, ci-devant du théâtre Français, déclara à l'Assemblée : « Que l'hôpital de la Charité était gouverné par des moines, et il demandait que cet abus cessa et que le chirurgien major Deschamps, son aide Boyer et six élèves soient promptement installés dans ledit hôpital. »

La section fit droit à ce vœu qui fut porté à la Commune insurrectionnelle; et il fut adopté à l'unanimité.

Un arrêté fut pris et deux commissaires allèrent le signifier au prieur de la Charité. C'est ainsi que Boyer, de chirurgien gagnant maîtrise, devint chirurgien en se-

cond de la Charité, poste qu'il occupa pendant trente-deux ans, jusqu'à la mort de M. Deschamps (1824).

Boyer conserva toujours pour les frères des sentiments de respect et d'attachement. Il en parlait avec vénération, rappelant leur zèle, leur dévouement et surtout leur tolérance. « Arrivait-il un nouveau malade, disait M. Boyer, au lieu de cette profonde indifférence que trouvent aujourd'hui les malheureux dans les employés ordinaires d'un établissement public, le frère de garde se rendait près de lui, présidait à ses premiers soins, se familiarisait avec lui et lui disait : « Quelque » soit votre croyance, je vous exhorte à faire une courte » prière pour le repos de l'âme de la personne qui a » fondé le lit dans lequel vous reposez. »

Boyer en faisait encore leur éloge; s'il pratiquait la taille, il faisait remarquer qu'il se conformait aux préceptes de frère Côme et il montrait le lithotome caché que lui avait donné ce frère. S'il pratiquait l'opération de fistule de l'anus, il disait qu'il abattait les chiffons du frère Potentien en exisant les lambeaux de peau décollée.

Boyer aimait cet hôpital de la Charité au point qu'en 1795, il préféra renoncer à tout avancement plutôt que d'en sortir, lorsque le décret de l'an III voulut lui donner le poste de l'hôpital de l'Humanité (Hôtel-Dieu).

En 1793, on oublia dans la tourmente révolutionnaire le concours qui devait avoir lieu et le gagnant maîtrise qui devait sortir. Comme Giraud à l'Hôtel-Dieu, Boyer continua ses fonctions à l'hôpital de la Charité ; plus tard, il fut maintenu et nommé à vie.

C'est à cette époque qu'un tout jeune Limousin, du nom de Dupuytren, fut présenté par son père à Boyer; il était chaudement recommandé par son oncle Vergniaud et par Thouret, Directeur de l'Ecole de Médecine (qui ne le perdit jamais de vue). Boyer l'admit dans sa maison comme pensionnaire, au prix de 1.200 livres par an pour son logement, nourriture et frais d'études

anatomiques. Il le prit dans son service à la Charité et il lui apprit les rudiments d'anatomie et de chirurgie : c'est là que Dupuytren pansa les blessés du 13 Vendémiaire (dans ces leçons sur les blessures par armes de guerre ce dernier indiquera quelques faits curieux observés à cette occasion).

Mais c'était l'époque de la décadence de la médecine, marquée par le discrédit où tombèrent les médecins et le mépris dont on les accabla. Les poètes leur décochèrent les traits mordants de la satyre, les philosophes déridèrent leurs fronts pour rire à leurs dépens.

Depuis peu d'années on voyait une nuée d'hommes inconnus dans les amphithéâtres et les écoles, ceci inspira une inquiétude salutaire.

La Commission d'instruction publique crut ne pas devoir rester dans l'indifférence. Fourcroy fut son interprète dans la tribune nationale. Il fit un long rapport à la Convention au nom des Comités du Salut public et d'Instruction publique, le 7 Frimaire an III (27 novembre 1794), elle résolut d'établir à Paris une Ecole centrale de santé. Fourcroy faisait sentir la nécessité d'un recrutement immédiat de médecins pour le service de santé des armées. Une très grande part était donnée à la pratique : dissections anatomiques, expériences cliniques et opérations chirurgicales. « Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire », tel sera la base du nouvel enseignement que les Comités proposent de décréter.

On comptait trois hospices : celui de l'Humanité (Hôtel-Dieu), de l'Unité (hôpital de la Charité) et l'Ecole même, pour les cas rares et compliqués.

Les professeurs devaient être pris parmi les citoyens les plus éclairés, dans chacune des sciences qui doivent être enseignées. Ils devaient être uniquement attachés à ces fonctions et aucune occupation particulière ne devait les en détourner, il fallait que les salaires soient suffisants.

Fourcroy proposa de faire cesser la séparation qui avait toujours existé entre les médecins et les chirurgiens.

Le recrutement des élèves devait faire venir à Paris un élève de chaque district, sous certaines conditions d'instruction, de civisme et de moralité. Ils recevaient un traitement fixe alloué pendant trois ans, 1.500 francs puis 1.800 francs et seraient appelés « Elèves de la Patrie; ces élèves, de 17 à 26 ans, seraient recrutés par deux officiers de santé et un citoyen qui avait fait ses preuves de civisme. On en destinait 300 pour l'école de Paris (5), 150 pour celle de Montpellier et 100 pour celle de Strasbourg. Ces élèves étaient placés avant les élèves libres. Cette institution ne dura que trois ans. La Convention, le 4 décembre 1794, décréta les douze cours obligatoires, indiqués comme il va suivre et désigna les professeurs, qui ne rentrèrent en exercice que le 31 janvier 1795.

COURS ET PROFESSEURS

1° Anatomie et physiologie : Chaussier (titulaire), Dubois (adjoint).

2° Chimie médicale et pharmacie : Deyeux (adjoint).

3° Physique médicale et hygiène : Hallé (titulaire), Pinel (adjoint).

4° Pathologie externe : Chopart (titulaire), Percy (adjoint).

5° Pathologie interne : Doublet (titulaire), Bourdier (adjoint).

6° Histoire naturelle médicale : Peyrilhe (titulaire), Richard (adjoint).

7° Médecine opératoire : Sabatier (titulaire), Boyer (adjoint).

---

(5) Les élèves recrutés en Haute-Vienne et Corrèze étaient envoyés à l'école de Paris.

8° Clinique externe : Desault (titulaire).

9° Clinique interne : Corvisart (titulaire), Leclerc (adjoint).

10° Clinique de perfectionnement : Pelletan (titulaire), Lallement (adjoint).

11° Accouchement : Leroy (titulaire), Baudelocque (adjoint).

12° Médecine légale et histoire de la médecine : Lassus (titulaire), Mahon (adjoint).

La Convention avait mis à la disposition de l'Ecole de Santé les bâtiments des nouvelles écoles et de l'Académie de chirurgie, construits en 1774, et l'ancien couvent des Cordeliers (qui avait été supprimé en 1790).

Les élèves accoururent dès les premiers jours de pluviose; l'enseignement fut en pleine activité.

Le cours de médecine opératoire, où Boyer était l'adjoint de Sabatier, comprenait l'ensemble des procédés des opérations qui se pratiquent sur le corps humain; il était divisé en deux parties, les opérations sur les parties molles se subdivisant en opérations sur le bas-ventre, la poitrine, la tête et les extrémités, et les opérations sur les parties dures : maladies des os, luxations, entorses, fractures, caries, exostoses.

Les méthodes les plus accréditées seront enseignées et on aura soin de les comparer. Il ne faut point négliger l'histoire de l'art, les élèves devant savoir à qui sont dues les différentes inventions. Enfin l'application des appareils et des bandages, des pansements à faire, des topiques à employer, des régimes à prescrire pour parvenir à la guérison, seront une partie essentielle de ce cours.

C'était plutôt, nous le voyons, une chaire d'opérations et d'appareils que de médecine opératoire.

Du 31 janvier 1795 au 20 juin de la même année, Boyer fit, pour répondre au vœu du Gouvernement, ses

leçons chaque jour de la décade, sauf le décadi et quintidi, alors qu'il devait les faire un jour sur deux.

Il faisait plutôt un cours particulier qu'un enseignement officiel mais très utile, car pour ceux qui l'avaient bien suivi, il était impossible de ne pas savoir à fond la médecine opératoire.

Mais cet enseignement n'était pas celui qui lui convenait le mieux.

Le 19 Messidor an III (1795) la Commission, dite des Secours publics, du fait de sa nomination à la chaire de médecine opératoire, voulut faire passer Boyer comme chirurgien adjoint au grand hospice de l'Humanité, de Paris (Hôtel-Dieu), avec un traitement de 3.000 francs. C'était une promotion, mais celui-ci désirait garder sa place à l'hôpital de la Charité parce que, dès sa nomination de gagnant maîtrise, il y avait créé un amphithéâtre d'anatomie où se réunissait un grand nombre d'élèves.

Néanmoins, il alla chaque matin exercer la chirurgie à l'Hôtel-Dieu, durant sept ans, jusqu'à ce qu'il eut obtenu son maintien dans la place de chirurgien adjoint de la Charité.

Le 20 juin 1795 (par le nouvel arrêté du 16 thermidor an III) Boyer fut nommé à la chaire de clinique externe qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Lallement le remplaça en médecine opératoire.

Dès qu'il commença ses cours, il eut un grand nombre d'élèves et tant qu'il professa, ses leçons étaient suivies avec une grande assiduité. Lorsque, dans ses dernières années, il faisait seul le service de l'hôpital de la Charité, les élèves, sûrs de l'exactitude de leur maître, affluaient à sa visite et à ses leçons.

Il n'était pas éloquent mais la précision et la clarté de ses paroles permettaient de comprendre et de retenir sans aucune peine tout ce qu'il disait.

Ecoutons d'ailleurs Dubois, d'Amiens : « Il avait la parole lente et monotone mais elle n'était ni difficile ni

embarrassée, ni surtout hésitante; il avait un accent très prononcé et très peu agréable; c'était celui de sa province, et cet accent était tout aussi marqué, tout aussi caractéristique dans les dernières années de sa vie que s'il était arrivé la veille des montagnes de la Corrèze. Ceci, toutefois, ne l'empêchait d'exposer de la manière la plus claire et la plus complète, les sujets qu'il avait à traiter.

Il faisait son cours de clinique après la visite des malades; mais avant d'entrer dans l'amphithéâtre il allait chaque jour s'asseoir sur une table de chêne à l'extrémité de la salle et là, les jambes pendantes, les mains croisées sur son tablier, entouré d'un petit groupe d'élèves, il se livrait à de bonnes causeries, sur un ton familier, avec un entrain et une verve inexprimables; celui qui n'a pas vu Boyer dans ces moments d'intimité ne l'a pas connu, c'était son coin de feu à lui et tous ses élèves étaient ses enfants. Il y en avait un ordinairement qui était le point de mire de ses plaisanteries, surtout s'il arrivait d'une province qui y prêtait.

Boyer était dans toute la force de l'âge et dans toute la plénitude de son talent; personne ne pouvait lui disputer la palme.

Une mort soudaine avait enlevé ses deux maîtres Desault et Chopart. Il restait Pelletan, mais il ne cherchait la gloire que dans l'art de bien dire — et Sabatier était arrivé à un âge où il pouvait se reposer sur ses lauriers. D'autre part, Lassus semblait se plaire dans une oiseuse érudition et Lallement se laissait séduire par le charme des lettres; Deschamps était d'une honnête et estimable capacité. Un seul aurait pu lutter avec Boyer, c'était Antoine Dubois, mais une expédition scientifique et guerrière l'avait entraîné loin de son pays (en Egypte).

Il était donc seul en mesure de suffire aux exigences d'un enseignement à la fois théorique et pratique.

Son cours de pathologie externe qu'il faisait, après quelques instants de repos, à l'issue de la leçon de cli-

nique était le plus estimé et le plus suivi de l'époque et sa vogue a duré pendant plus de quinze ans. C'était aussi le plus rétribué et le plus fructueux pour le professeur. Boyer ne donnait pas de cartes d'entrée ; on s'inscrivait à la première leçon de chaque cours, il se fiait à la délicatesse des élèves et dans ce même amphithéâtre ouvert à tous, on n'aurait point osé rester pour la leçon de pathologie externe rétribuée, sans être inscrit.

Certains lui ont reproché de présider lui-même à la perception du droit imposé à chaque auditeur ; c'est qu'il considérait ses leçons comme une marchandise de bon aloi et bien acquise. On peut ajouter que, lorsqu'on lui disait que de pauvres élèves s'étaient glissés par contrebande, il répondait : « Bah! fermons les yeux, je n'ai jamais fait autrement moi-même quand j'étais jeune. »

Que de générations ont suivi ces mémorables leçons; presque tous rédigeaient des cahiers...

Nous avons eu le bonheur d'avoir entre les mains un de ces cahiers, rédigé par un autre grand Limousin, Jean Cruveilhier (confié gracieusement par le docteur Louis Cruveilhier, de l'Institut Pasteur).

Il y en avait un, parmi ces jeunes élèves, qui lui plaisait par la vivacité de ses manières et son remarquable talent de rédaction : c'était Richerand; il avait exactement, pendant plusieurs années, recueilli tout ce qui était sorti de la bouche du maître. Boyer avait recours à ses cahiers quand il avait besoin de revenir sur certaines parties de son enseignement.

Richerand conçut le projet d'en faire l'objet d'une première publication sous le titre de « Leçons du citoyen Boyer sur les maladies des os ».

Boyer fut flatté de voir son nom en tête d'un livre qui ne pouvait que lui faire honneur, mais il trouvait que le temps de publier ses travaux en chirurgie n'était pas encore venu.

Cet enseignement de l'hôpital convenait merveilleusement à Boyer. C'étaient des leçons, réalisées en quelque

sorte au chevet de chaque malade, avec tout ce qu'il y a d'imprévu mais aussi tout ce qu'il y a de vrai, de saisissant.

« Il est des personnes qui s'imaginent que pour bien professer il faut de toute nécessité avoir de l'éclat, du feu, de l'élégance dans le discours, dira un de ses élèves, Réveillé Parise. Eh bien! Boyer n'eut aucune de ces qualités et il fut le professeur de chirurgie le plus distingué et le plus suivi de Paris. Chaque leçon était le plus savant charabia chirurgical qu'on eût entendu et pourtant il fit d'excellents élèves. »

Dans une lettre de l'an VI (1798), dont nous reproduisons ici le verso, Berlioz, le père de l'éminent compositeur, après avoir rappelé qu'il a fait ses études médicales et qu'il a occupé déjà les fonctions de chirurgien à Lyon, demande une place de chirurgien à Pélagie; à côté de la signature de Berlioz, qui termine en insistant sur son civisme, en se recommandant de son oncle le conventionnel Avril, nous trouvons une appréciation élogieuse de Boyer sur les examens qu'il fit passer à celui-ci, ainsi que les signatures de Corvisart, Pinel, Antoine Dubois.

Boyer était heureux de la prérogative de faire subir les différentes épreuves du doctorat mais moins encore que les candidats qui désiraient tous voir figurer leurs noms sur la liste de leur juge. Un examen passé avec « le père Boyer », comme l'appelaient les étudiants, n'était pas un examen banal.

Le candidat n'avait qu'à se taire, c'est le professeur qui parlait. Boyer avait connu toutes les célébrités de son époque et il avait toujours quelques plaisantes anecdotes à raconter qu'il agrémentait, de l'avis de ses contemporains, « non pas précisément de sel attique, mais de sel gaulois, bien gros et bien piquant ».

Sa grande joie consistait surtout à demander au candidat s'il croyait à la médecine. La réponse était presque toujours affirmative et la répartie de Boyer invariable : « Moi, Monsieur, s'écriait-il, je n'y crois que très

J'atteste que le Citoyen
Berlioz est un jeune homme
~~[illegible]~~ très-instruit, et qu'il peut
devenir un sujet distingué que
dans les examens que je lui
ai fait subir, dans mes cours
particuliers d'anatomie et de
chirurgie auxquels il a assisté
exactement, il a toujours répondu
d'une manière précise, exacte
et lumineuse.
a Paris le 29 germinal, an 6e
de la République une et indivisible

Boyer.
Prof. à l'école de Médecine

Pinel
Professeur de pathologie interne

Corvisart Prof. de Méd. Cliniq. interne

quant à mon civisme comment ne serais-je
pas patriote ayant toujours suivi
les principes d'un oncle le citoyen
Ervil qui a donné dans tous les
temps des marques non équivoques
d'un patriotisme pur, guidé par
la justice et la raison arrêté pour obtenir
les différentes places qu'il a occupé,
surtout la dernière, il m'a fallu donner
des preuves authentiques de mon
civisme

Berlioz

tout ce qui est au dessus et de l'autre
part est à ma connaissance. Le Citoyen
Berlioz est un des élèves de l'école
de santé le plus distingué. non
seulement il est fort en théorie, mais
il joint à ces connaissances une pratique
sûre et très éclairée.
Paris le 29 Germinal l'an 6e de
la République une et indivisible

Ant. Dubois
professeur à l'École de Médecine de Paris

(Collection du Dr LABROUSSE)

peu et j'ai pour mon opinion l'autorité de M. Corvisart qui n'y croit pas du tout. »

Les assistants accueillaient d'un long éclat de rire cette amusante déclaration et Boyer mettait une excellente note.

Il se consolait si l'acte probatoire n'était pas ainsi très probant en pensant à ses collègues moins bienveillants qui suffiraient à l'y rendre.

Boyer montrait aux étudiants, aux derniers examens du doctorat (comme aux dernières séances de son cours), une relique précieuse, talisman contre les diverses phases du découragement, un petit écu, le dernier qui lui était resté sur les soixante-dix francs qu'il avait emportés d'Uzerche, en venant à Paris.

Enseignant l'anatomie depuis une vingtaine d'années, il fit paraître « un traité complet d'anatomie », ou « description de toutes les parties du corps humain », comprenant 4 volumes in-8°. La première édition (1797-1799) était vendue chez l'auteur : hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères, et chez Migneret, imprimeur, rue du Saint-Sépulcre, n° 28. En 1816 cet ouvrage était à sa quatrième édition, qui fut la dernière. Cet ouvrage eut un grand succès; dans le dictionnaire des sciences médicales de chez Panckoucke,(1820), nous trouvons cette appréciation : « C'est un ouvrage remarquable par la minutieuse exactitude des descriptions qu'il renferme, il est écrit dans les principes de l'école Desault. Les élèves trouveraient difficilement un guide plus sûr pour diriger leurs premières dissections et il a rendu les plus grandes services à l'enseignement et à l'étude de l'anatomie en France. »

Le 4 Prairial an X (1802) la Commission administrative des hospices civils de Paris prit un arrêté maintenant indéfiniment Boyer à la place de chirurgien adjoint de l'hôpital de la Charité (son vœu le plus cher).

Il garda ce titre jusqu'à la mort du chirurgien en chef Deschamps (en 1824), époque où Boyer, déjà parvenu depuis un grand nombre d'années à son plus haut degré

de réputation, conservait le titre modeste d'adjoint pour ne pas empoisonner les vieux jours de son ancien maître qui, courbé sous le poids des années, avait depuis près de vingt ans, renoncé à la pratique de la chirurgie.

Quand l'ordre fut revenu, quand un Gouvernement plus régulier dans ses actes exigea un titre authentique, Boyer, qui n'avait d'autre titre que son savoir pour remplir les places de chirurgien à l'hôpital de la Charité et de professeur à l'Ecole de Santé, fut obligé de se faire recevoir docteur en médecine. Il soutint, le 19 Fructidor an XI (6 septembre 1803), ainsi d'ailleurs que ses collègues Dumeril et Lallement, sa thèse de doctorat : elle avait pour titre : « Propositions de chirurgie. » Il était déjà un des plus éminents professeurs de la Faculté de Médecine de Paris; il fit plutôt une leçon en présence de ses collègues extraordinairement convoqués pour assister à cette formalité exigée d'un des leurs.

Contrairement au désir de toute sa vie, au lieu de prendre le grade de « Maître en chirurgie de la ville de Paris », il dut recevoir le bonnet de docteur.

Ce fut peu de temps après, le 4 Vendémiaire an XII, qu'un de ses compatriotes, son élève Dupuytren, dédia sa thèse pour le doctorat en médecine « à son premier maître » Boyer, elle avait pour titre : « Propositions sur quelques points d'anatomie, de physiologie et d'anatomie pathologique. »

La même année, Boyer recommanda et fit nommer Dupuytren Inspecteur de l'Université Cette nomination était un prélèvement de dot, dirent ses rivaux; on pensait qu'il devait épouser la fille aînée du maître.

Il est à noter que la Commission de l'Instruction publique chargea, le 15 avril 1817, Dupuytren de visiter la Faculté de Médecine de Strasbourg; le but était l'organisation d'un musée d'anatomie pathologique.

Cette Faculté lui fit hommage, le 17 novembre 1820, de l'un des premiers exemplaires du tableau actuel du Muséum anatomique.

Troisième Période

(1804-1833)

Premier chirurgien de l'Empereur.

Campagne de Prusse et de Pologne (1806-1807).

En 1804, Corvisart désigna Boyer à l'Empereur comme premier chirurgien.

Ce ne fut pas, comme l'affirmèrent les adversaires de Corvisart que celui-ci eût obéi à des raisons de mesquine ambition personnelle en choisissant un chirurgien qui ne domina pas son auguste client comme un Maréchal ou un Lamartinière.

Si Boyer était le plus modeste des chirurgiens de l'époque, il était aussi le plus savant, il ne devait sa situation qu'à son mérite.

Napoléon, dans une séance au Conseil d'Etat, au cours d'un débat sur les grades universitaires, eut l'occasion d'expliquer les raisons qui déterminaient son choix dans la désignation des savants qu'il adjoignait à sa maison civile :

« J'aurai plus de confiance, dit-il ce jour-là, dans un médecin qui n'aurait pas étudié les sciences exactes que dans celui qui les posséderait. J'ai préféré M. Corvisart à M. Hallé, parce que M. Hallé est de l'Institut; M. Corvisart ne sait pas seulement ce que c'est que deux triangles égaux... Car, par une bizarrerie de l'esprit humain, tel est un grand médecin ou un grand jurisconsulte qui n'a jamais pu apprendre une division complexe. »

Tout comme Corvisart, Boyer ignorait sans doute les théorèmes de géométrie relatifs à l'égalité des triangles; mais il dut cependant à d'autres titres sa nomination.

Les mémoires du temps sont muets sur les rapports de Napoléon et de Boyer. Celui-ci dut se rendre fréquemment aux Tuileries, mais il devait s'abstenir d'y paraître en dehors des cas où l'on requérait ses services.

Il aimait vivre loin des petites intrigues de palais, loin des adulations obligatoires dont sa fierté eu quelque peine à subir la contrainte; il n'avait pas le cœur d'un courtisan. Sa vie passée ne l'avait pas préparé aux révérences cérémonieuses, il ignorait l'art de la conversation qui charme, du compliment qui séduit. Sa bonhomie, son affectation auraient singulièrement contrasté avec l'esprit de certains de ses collègues, par exemple, M. Hallé qui, se trouvant un jour en grande controverse sur une question médicale, avec une princesse qui défendait une opinion très fausse qu'elle voulait faire partager à son contradicteur, lui dit avec son sourire le plus aimable : « Tenez, Madame, distinguons, j'ai pour moi le fait, mais vous avez bien certainement le droit, j'entends, le droit de défendre votre opinion et cela pour trois raisons : vous êtes jeune, vous êtes belle et vous êtes princesse! »

Boyer avait au plus haut degré les deux qualités que l'Empereur estimait par-dessus tout, il était intègre et laborieux.

Napoléon avait deviné Boyer; sous l'écorce un peu rude, il avait su discerner l'âme forte et le cœur généreux.

Jamais deux natures aussi dissemblables ne s'étaient trouvées réunies : Boyer, homme tempéré par excellence, méthodique, sage, régulier, devait se trouver assez déconcerté devant ce vaste et hasardeux génie habitué à jouer avec les plus grands événements.

Vis-à-vis de Napoléon I[er], Boyer garda toujours une attitude respectueuse mais digne. Il avait une profonde admiration pour l'Empereur qui se doublait d'une sympathie très réelle, qui s'affirma surtout à l'heure sombre

où le vainqueur de l'Europe fut trahi par la fortune des armes; dans le malheur il garda au vaincu de Sainte-Hélène une constante fidélité, dont plus tard la Restauration lui tint quelques rigueurs.

Ces nouvelles fonctions auprès de l'Empereur l'avaient obligé à quitter son modeste appartement de la Charité; il avait acheté à la marquise de Créquy son hôtel (6), 9, rue de Grenelle.

Boyer dut suivre l'Empereur dans la campagne de Prusse et de Pologne (1806-1807), cela dut changer ses habitudes; il ne se sentait pas fait pour les sanglantes horreurs du champ de bataille.

Mais cela ne lui fit pas oublier son élève Dupuytren qui, à la mort de Lassus, professeur de pathologie chirurgicale, le 17 mars 1807, désirant obtenir cette chaire, communiqua à la Société de Médecine deux observations de plaies de tête pour poser sa candidature et demanda à Boyer d'intervenir en sa faveur. Celui-ci lui répondit du quartier général impérial, à Finkenstein, le 7 avril 1807 :

« J'ignore, mon cher Dupuytren, si la mort de M. Lassus donnera lieu à quelques mutations dans l'Ecole de Médecine; tout ce que je sais, c'est que je ne puis ni ne veux me charger de l'enseignement de la pathologie chirurgicale, ni d'aucune autre division de la science qui s'enseigne dans le grand amphithéâtre de l'Ecole. Ce local est beaucoup trop vaste pour l'étendue de ma voix et j'y aurais bientôt ruiné ma poitrine.

» Quelque parti que l'Ecole prenne, il restera toujours une place vacante. Je fais des vœux bien sincères pour que vous soyez nommé à cette place. Je ne me borne pas même à des vœux, mon cher Dupuytren, voici ce

(6) Cet hôtel fut démoli en 1866 pour le prolongement de la rue des Saints-Pères.

que j'ai fait pour vous : presque aussitôt que j'ai eu connaissance de la mort de M. Lassus, par la voix des journaux, j'ai écrit à M. Thouret pour le prier de soumettre à la décision de l'Ecole la question suivante : les professeurs absents pour un service d'utilité publique quelconque, et que l'Ecole regarde comme présents, par rapport aux examens et aux séances, peuvent-ils concourir à la nomination aux places vacantes, en envoyant leur bulletin signé et cacheté? En même temps, j'ai écrit à M. Thouret, qui a beaucoup de bienveillance pour vous, une lettre confidentielle, pour lui annoncer que les trois bulletins que je lui ai envoyés contenaient votre nom et l'engager par là à en faire décider la question affirmativement. J'ai mandé la même chose à M. Le Roux qui a de l'amitié pour vous.

» Si l'Ecole accorde aux professeurs absents le droit de concourir aux nominations, M. Percy, à qui j'ai fait part de ma démarche, vous donnera sa voix. Mais je ne dois pas vous dissimuler que mon collègue a fait quelques difficultés. Il a allégué l'amour-propre porté trop loin, les prétentions exagérées, le désir trop marqué de s'avancer et de cueillir le fruit dans sa maturité, etc... Il a ajouté qu'il partageait cette opinion avec plusieurs autres membres de l'Ecole. A cela, je lui ai répondu que ces petits défauts étaient communs à presque tous les jeunes gens d'aujourd'hui, et que nous devions les prendre tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être. Enfin, il est convenu qu'il vous donnerait sa voix. Je vous ai rapporté ma conversation avec M. Percy, non pour vous donner une leçon, quoique l'amitié que j'ai pour vous m'y autorise suffisamment, mais comme un avertissement dont vous pourrez faire votre profit. Je vous engage à faire auprès des professeurs de l'Ecole toutes les démarches convenables et nécessaires, en vous conduisant, toutefois, par les conseils de MM. Thouret et Le Roux, car vous aurez, je pense, des compétiteurs plus redoutables encore par leur activité et leur intrigue que par leurs talents. Le suffrage de M. Corvisart est d'un

très grand poids; tâchez de vous le concilier. Si vous m'écrivez encore pour m'apprendre où en sont les choses, vous remettrez votre lettre à M^me^ Boyer qui me la fera parvenir par une voie plus prompte que la poste ordinaire.

» Adieu, mon cher Dupuytren, comptez sur mon dévouement.

» Boyer. »

Ce fut cependant Richerand qui fut nommé sans concours. En 1801, il avait publié : « Les nouveaux éléments de physiologie », et de 1805 à 1810, sa « Nosographie et thérapeutique chirurgicale et, en 1805, le cours de Boyer, sous le titre suivant : « Leçons du citoyen Boyer sur les maladies des os. »

Une autre lettre de Boyer de 1807 nous donne des nouvelles rassurantes sur la santé de l'Empereur et prévoit les différents préparatifs pour le voyage prochain de l'Impératrice à Berlin.

Le jour de la bataille d'Eylau, Boyer pratiqua l'amputation partielle du pied, suivant le procédé de Chopart, sur M. Deschamps, qui avait eu la partie antérieure du pied brisée par un boulet.

Cet officier fut conduit à Thorn où il resta jusqu'à sa guérison qui fut complète au bout de deux mois. De retour en France, M. Deschamps entra, en qualité de capitaine instructeur, à l'école de cavalerie de Saint-Germain où il remplit les fonctions de sa place jusqu'à la suppression de cette école. Sa cicatrice ne s'est jamais déchirée.

Il marchait et montait à cheval avec presque autant de facilité que les personnes qui ont les deux pieds dans leur intégrité.

Cette opération avait été pratiquée par Chopart pour la première fois le 21 août 1791, à l'occasion d'une tumeur carcinomateuse du métatarse.

Boyer dira dans son « Traité des maladies chirurgicales » combien Chopart a mérité de l'art et de l'humanité en imaginant cette opération; et lui-même se félicitera d'avoir contribué à faire jouir le public de cette belle conception, « car Chopart, dont la modestie était extrême et qui n'était pas tourmenté par le désir, si commun aujourd'hui de faire proclamer son nom dans les journaux, ne songeait pas à rendre cette observation publique par cette voie; ce ne fut qu'à la vive sollicitation de Boyer qu'il se détermina à la laisser insérer dans le journal de Foureroy. »

C'est durant cette campagne de Prusse que l'on observa du tétanos épidémique, du fait que l'on plaçait les blessés très souvent dans les églises obscures et froides.

Boyer, âgé de 50 ans, ressentit des douleurs lombaires pendant la campagne de Pologne qu'il attribuait aux rhumatismes et qui dépendait d'une lithiase rénale qui le tourmenta jusqu'à ces derniers moments, mais par périodes assez éloignées les unes des autres.

A cette campagne, près de Boyer, se trouvaient d'autres Uzerchois, dont J.-B. Vareillaud (7) qui, le 2 mars 1807, aux environs de Liesbath, reçut quinze coups de lance, dont plusieurs dans la poitrine, qui mirent sa vie en danger; Martial Materre (qui devint général), son frère Barthélemy et Raymond Pontier, médecin major dans un régiment de chasseurs à cheval.

Napoléon donna à Boyer la croix de la Légion d'honneur, aux armées, en Prusse, le nomma officier de sa maison militaire et baron de l'Empire.

Alexis Boyer prit pour armes : écartelé au premier d'azur à une main ouverte d'or; au deuxième de gueules

---

(7) Devint colonel en 1812; il était le frère du chirurgien Antoine Vareillaud, élève de Boyer.

à une porte d'argent surmontée d'un fronton et accostée de lettres D.A. de même. Au troisième de gueules au caducée d'argent, au quatrième d'azur à un coq d'argent crêté de gueules.

Le 12 août 1809, un décret impérial lui conféra une dotation de 25.000 francs sur les provinces conquises réunies à la France : les provinces Illyriennes.

Lorsque l'Empereur lui accorda le titre de baron, il l'accepta avec une respectueuse déférence, mais jamais on ne l'a vu attacher ce titre à son nom et se faire annoncer avec cette qualification; il n'affichait aucun dédain pour les titres de noblesse, il n'était pas homme à refuser avec éclat des faveurs tant recherchées par d'autres, mais en petit comité il riait de sa baronnie et ne s'égayait pas moins sur les titres et décorations de quelques-uns de ses confrères. En cela on peut le rapprocher de Corvisart qui n'attacha pas le moindre prix à ces distinctions et à ces honneurs qui font la joie et le désespoir de tant de gens.

C'est avec plaisir que Boyer reçut de l'Empereur la permission de reprendre à l'hôpital de la Charité ses leçons de clinique chirurgicale.

La guerre était un métier tout à fait en opposition avec ses goûts, le spectacle des champs de bataille l'avait impressionné douloureusement; ces effroyables tueries d'hommes l'avaient rempli d'épouvante. Il rendait justice à l'habileté et au courage de nos chirurgiens d'armée; mais il avouait que, pour lui, homme tranquille et pacifique, cette manière d'exercer son art ne lui allait pas du tout.

Aussi dut-il quitter avec joie l'habit à basques bleu, « barbeau », à collet et parements de velours cramoisis, avec les neuf boutonnières brodées de galons d'or et les boutons à caducée portant le serpent d'Epidaure entouré d'un côté de feuilles de chêne et de l'autre côté de feuilles d'acanthe.

BOYER et DUPUYTREN.

Mariage rompu avec Mademoiselle Adélaïde BOYER.

Les relations entre Boyer et Dupuytren ne s'étaient jamais interrompues depuis l'entrée de cet élève à la maison du maître, même pendant la campagne de Prusse comme nous l'avons vu. Boyer encourageait un esprit d'élite dont il avait su juger l'exacte valeur. Dupuytren était le « cher enfant », le « cher fils ».

Voici quelques billets affectueux qui en témoignent :

MON CHER DUPUYTREN,

Si vous voulez passer chez moi quelqu'un de ces matins, avant midi, nous causerons de l'ouvrage dont je vous ai parlé, je suis tout à vous.

BOYER.

Le 17 février 1808.

MON CHER DUPUYTREN,

Nous allons dîner à Bayeux demain, voulez-vous venir avec nous? Pouvez-vous, dans le cas de l'affirmative, venir me prendre avec votre cabriolet à midi et demi au plus tard?

Je suis tout à vous.

BOYER.

Ce samedi 7 septembre 1809.

Réponse S. V. P.

Dupuytren avait été autorisé depuis plusieurs années à faire sa cour à M^lle^ Adélaïde, fille aînée de Boyer. Il n'était pas indifférent à Dupuytren de consolider sa situation médicale, en épousant la fille du plus grand chi-

rurgien de l'époque, du chirurgien de Napoléon Ier et Boyer ne pouvait regarder d'un mauvais œil son futur gendre dont les succès passés répondaient de l'avenir.

La cérémonie était fixée au 25 janvier 1810, mais Dupuytren se récusa au dernier moment. Tous les invités étaient réunis, vers 10 heures du matin, dans l'hôtel appartenant à Boyer, 9, rue de Grenelle; on attendit vainement jusqu'à 11 heures le fiancé, on dépêcha alors un ami pour aller le chercher; celui-ci revint seul.

La correspondance qui va suivre aide à comprendre la situation où se trouvaient, d'un côté, Dupuytren, qui n'avait reçu aucune marque de préférence de la part de Mlle Adélaïde Boyer mais rien que de la froideur et, d'autre part, Boyer qui aimait Dupuytren comme un fils et voulait le faire entrer dans sa famille.

Dupuytren à Boyer.

(Copie de la lettre écrite à M. Boyer le 11 ou 12 décembre 1809.)

« Je me crois obligé, mon cher père, par l'honneur et la délicatesse dont j'ai puisé des leçons et des exemples auprès de vous de ne vous cacher aucune des inquiétudes que me cause mon sort prêt à se décider.

» L'embarras que j'éprouve depuis longtemps à vous parler de ce qui fait le sujet de cette lettre vous prouve jusqu'à quel point ma démarche est sincère et combien j'ai craint de vous causer de la peine.

» Vous savez avec quelle ardeur j'ai recherché votre alliance et avec quel plaisir j'ai reçu la permission que vous me donnâtes de faire agréer mes vœux à Mlle Adélaïde, votre fille.

» Vous avez vu aussi par la lettre qui fut remise par M. Leytaud l'effet que produisit sur moi la froideur et l'accueil qu'elle me fit.

» Vous avez encore été témoin qu'espérant vaincre par mes soins les préventions ou la répugnance que votre fille avait évidemment conçues, j'ai cherché pendant près d'un an, à force de soins et d'assiduités, à la ramener à... mieux pour moi et que je n'ai cessé de hâter par mes sollicitations le moment de notre union.

» Cependant, quelques efforts que j'aie faits, je n'ai pu recueillir d'elle aucune marque de préférence, aucune preuve d'affection. Je n'ai pu établir entre elle et moi aucune communauté d'idées, de sentiments, de désirs ou de projets. Je pourrais au contraire citer des discours qu'elle a évidemment tenus dans l'intention de me faire connaître l'éloignement qu'elle a pour moi.

En continuant mes assiduités, malgré leur peu de succès, j'ai été soutenu, je dois vous le dire, par l'espérance de m'allier à l'homme que j'aime le plus.

» Mais aujourd'hui, l'honneur m'oblige autant que l'intérêt de votre fille à vous faire connaître sa répugnance dont je m'alarme. J'ai les plus fortes raisons de croire qu'en consentant à me donner sa main elle a cédé plutôt à votre autorité paternelle et à... (2 lignes déchirées). . . . . .

. . . . . .

» Ces observations ne sont pas un prétexte pour rompre une alliance qui m'est précieuse à tant de titres : elles ont pour but au contraire de l'assurer et de la rendre plus agréable pour tous.

» Vous avez une fille cadette qui ne partage pas peut-être les préventions ou la répugnance de votre fille aînée pour moi. Eh bien! accordez-moi une faveur plus chère que toutes celles que je vous ai demandées jusqu'à ce jour. Daignez me donner, avec le titre de votre fils, la main de Gabrielle dont l'excellent naturel, dont le bon caractère et les qualités aussi solides qu'aimables se laissent du moins deviner.

» Si vous daignez m'accorder cette faveur et que votre

fille cadette confirme, vous pouvez prescrire à notre union le temps et les lieux et... (2 lignes déchirées)..... ..... votre fils ..... tout le reste me sera indifférent.

» Je vous ai ouvert mon cœur comme à mon père. Je ne pense pas que vous puissiez le mal juger et vous refuser à la justesse de mes observations et de mes demandes.

» Cependant, je laisse la décision de mon sort entre vos mains. »

Dupuytren à Adélaïde Boyer (sans date).

MADEMOISELLE,

« La position pénible dans laquelle nous nous trouvons tous deux rend indispensable une explication franche de nos sentiments mutuels.

» Cette explication, que je vous demandais inutilement il y a près d'un an, je vous la redemande aujourd'hui au nom de l'honneur et de la délicatesse.

» L'estime et la reconnaissance qui me lient à votre père et surtout ce que j'avais ouï raconter de vos qualités personnelles, me firent demander votre main.

» Je ne vous rappellerai pas la manière dont vous accueillites mes vœux; sur la foi de votre père, j'attribuai l'excessive froideur de votre accueil à l'éloignement que je vous avais dès lors soupçonné pour moi, et j'attendis du temps l'explication de votre silence.

» Vous serez obligé de convenir, Mademoiselle, à moins d'être très injuste que, depuis ce moment et pendant plus de six mois, je n'ai négligé aucun moyen pour vous rendre plus favorable à mes vœux.

Cependant, vous le savez, je n'ai pu établir entre vous et moi aucune communauté d'idées de plaisir ou de projets.

» Vous avez laissé croire à tout le monde qu'en consentant à me donner votre main, vous ne fesiez (sic) qu'obéir aux désirs de votre père. Vous m'avez mis dans la situation humiliante d'un homme qui, par calcul ou par ambition, poursuit un mariage sans se soucier du consentement de celle qu'il doit épouser.

» Je pourrais ajouter, Mademoiselle, bien des preuves à tout ce que je viens de dire sur l'éloignement que j'ai cru remarquer en vous pour mes désirs. Ces preuves doivent vous être connues.

» Rebuté par vos dédains, blessé par vos discours et presqu'offensé du rôle que vous me fesiez jouer aux yeux de nos amis communs, j'ai dû chercher les moyens de vous affranchir d'un joug qui devait être insupportable à tous deux. Vous avez vu les efforts que j'ai tenté pour cela : rien ne vous a échappé et cependant lorsque votre père vous a demandé à ma prière une explication franche de vos sentiments et de vos désirs, vos réponses ont complètement démenti vos actions et votre conduite.

» Je ne me permettrai pas, Mademoiselle, d'expliquer cette contradiction, mais je dois vous déclarer qu'aucun calcul d'intérêt ou d'ambition n'auront jamais le pouvoir de me déterminer à un mariage quelconque, que je ne connais aucun devoir qui puisse vous obliger à me donner votre main malgré vous, et que si vous vous déterminiez par faiblesse ou par complaisance à un acte aussi important, il faudrait vous en prendre à vous seule des suites que pourrait avoir une union aussi mal assortie. Vous excuserez la franchise de cette explication, dans la position où nous sommes, tout autre langage n'eût fait que masquer ma pensée. Vous devez me faire connaître la vôtre avec la même franchise.

A M. Dupuytren,
Chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu,
rue de l'Observatoire,

Mon cher Fils,

« Vous dînez avec nous aujourd'hui; j'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre. J'ai déjoué un complot affreux. Je désire vous voir avant que vous entriez chez ces dames. Je rentrerai de bonne heure et si vous venez à cinq heures, vous me trouverez dans mon cabinet.

» Je vous embrasse avec tendresse, mon cher enfant. »

Mardi, 12 décembre 1809. Boyer.

(Dupuytren hésite, il n'a pas trouvé auprès de sa fiancée les sentiments qu'il est en droit d'en attendre en ces heures solennelles. Il commet lui-même des impairs.)

A M. Dupuytren,
Chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu,
à Paris,

Paris, le 1er janvier 1810.

« Vous avez fait une faute d'omission, mon cher enfant, à laquelle j'ai été bien sensible, ainsi que Mme Boyer.

» Vous avez fait un très joli cadeau d'étrennes à Gabrielle et à Philippe, mais vous n'avez rien offert à votre future. Cet oubli a été remarqué même par les personnes auxquelles la chose est presque étrangère. Je vous engage à le réparer. Si vous n'avez aucun projet d'étrennes, vous pourriez donner quelque bijou, une bague, par exemple, par anticipation sur le présent de noces. Dans ce cas, vous pourriez vous adresser avec confiance à

M. Bourguignon, notre orfèvre, rue Saint-Honoré, presqu'au coin de la rue de la Loi. Le conseil que je vous donne, mon cher fils, est celui d'un père qui aime tendrement ses enfants, qui n'a jamais eu et n'aura jamais une prédilection particulière pour aucun d'eux, et qui désire entretenir entreux (sic) cette harmonie de sentiments qui fait le bonheur des familles.

» Je vous embrasse tendrement, et je vous prie de ne pas oublier de m'apporter ce soir ce que vous m'avez promis pour la Faculté. »

BOYER.

A M. Dupuytren,
Chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu,
à Paris,

Paris, le 19 janvier 1810.

MON CHER ENFANT,

« Je vous ai attendu aujourd'hui toute la journée et vous n'êtes point venu. Apportez-moi demain samedi le projet de contrat, afin que le notaire puisse le tenir prêt pour dimanche et que je puisse faire demander à l'Empereur le jour et l'heure où il voudra le signer. Il importe aussi que vous fassiez vos emplettes afin que les robes puissent être faites pour jeudi. Faites-moi dire l'heure à laquelle vous viendrez.

» Adieu, mon enfant, je vous embrasse de tout mon cœur. »

BOYER.

A M. Dupuytren,

Paris, le 24 janvier 1810.

« Nous vous avons attendu hier à dîner, mon cher fils, et tous nos amis qui ont dîné à la maison se faisaient un plaisir de vous voir; mais vos affaires vous ont sans doute empêché de venir. Comme probablement je ne

vous verrai pas avant ce jour (du mariage) je vous écrit pour vous indiquer les objets dont vous devez vous pourvoir et que vous apporterez ce soir ou demain matin.

» 1° Un anneau d'or et un d'argent nommés alliances;

» 2° Une pièce de mariage;

» 3° Des gants blancs pour les cochers et les domestiques et d'autres pour les personnes qui assisteront au mariage.

» Priez MM. de Fontanes et Thouret de se trouver à la municipalité, rue de Verneuil, à 8 h. 3/4. Vous irez prendre M. Couasnou à 8 heures et vous viendrez chez nous avec lui à 8 h. 1/2. De là nous irons à la municipalité; vous pourriez prendre aussi M. Thouret. Nous vous attendons ce soir.

» Adieu, mon cher fils, je vous embrasse tendrement. »

BOYER.

Dupuytren à Boyer.

Sans date (24 janvier?)

MON CHER MAITRE,

« Je n'ai pu me rendre hier au soir chez vous, à cause d'une indisposition dont j'ai été surpris au moment de m'y rendre.

» Cette indisposition est une suite des peines et des craintes que j'éprouve et que je vous ai déjà confié.

» Vous connaissez mon cœur, vous savez combien il vous est dévoué, vous savez si ce cœur a été mû en recherchant votre alliance par des vues d'intérêt ou d'ambition, il doit donc lui être permis de vous expliquer encore une fois ses craintes.

» J'ai la certitude que votre demoiselle n'a aucune affection pour moi, qu'elle obéit à vos désirs, en consen-

tant à me donner sa main, qu'elle a caché en m'écrivant ses véritables sentiments qu'elle avait manifestés avec plus de liberté quatre jours auparavant. Cette certitude est accablante pour moi : elle empêche que je puisse avoir la moindre affection pour elle et cependant vous allez unir demain deux personnes qui ne s'aimeront jamais.

» Si vous l'avez ainsi résolu, je n'ai rien à dire, je ne retirerai pas ma parole d'honneur, quoique elle ait été donnée dans d'autres suppositions, mais si vous portez quelque intérêt à votre fille, si vous en portez un véritable à celui qui se dit encore votre fils, vous changerez de résolution. »

(Suivent les quelques lignes ratturées suivantes.)

« Je ne vous rappellerai pas la demande que je vous ai déjà faite, demande qui conciliait tous les intérêts, toutes les affections... en vain vous direz que M^lle^ Adélaïde sera pour moi ce qu'elle doit être après le mariage, c'est une dérision que la pudeur ou la timidité...

» Vous romprez un mariage dans lequel je ne vois qu'une source de peine dont votre amitié ne me consolera pas longtemps. Contrainte à un hymen auquel elle ne s'est résolue que pour satisfaire aux désirs de sa famille, votre fille manifestera plus clairement ses véritables sentiments. Les plaintes altéreront l'amitié que vous me portez, et je serai avant peu dépouillé de cette amitié comme je le suis dès à présent de tout espoir de bonheur avec elle. Cette position est affreuse et je suis certain que je n'y survivrai pas quelques mois.

» Je remets cependant en vos mains la décision de mon sort, je puis vivre heureux par votre amitié, et avec la main de votre fille cadette que je vous ai demandé, que je vous demande encore, mais je mourrai de chagrin si je suis marié à votre fille aînée. »

Boyer à Dupuytren (sans date).

MON CHER DUPUYTREN,

» Vous me plongez le poignard dans le sein.

» Vous vous êtes laissé aller à des suggestions perfides et vous avez attendu jusqu'au dernier moment pour rompre un mariage qui pourra me faire beaucoup de tort dans l'esprit de l'Empereur et qui me fera mourir de chagrin. Faites vos dernières réflexions, et si vous persistez dans votre opinion, donnez m'en avis tout de suite. »

BOYER.

Boyer à Dupuytren.

« J'étais si troublé, mon cher Dupuytren, lorsque j'ai reçu votre fatale lettre, que je n'ai pas songé à vous parler des moyens de sauver le scandale que doit causer une rupture si soudaine, scandale qui pourrait être aussi nuisible à vous qu'à ma fille. Si vous persistez à tenir votre parole et à croire que ma fille est assez dissimulée et assez perfide pour épouser un homme qu'elle haïrait, dites que le mariage ne peut avoir lieu parce que la personne à qui votre père avait envoyé sa procuration pour consentir au mariage l'a perdu, et il faut en faire venir une autre. C'est la seule manière dont je puisse annoncer une aussi triste nouvelle à M^me^ Boyer sans la faire mourir. »

BOYER.

P.-S. — Je vous demande une entrevue pour ce soir, ou pour demain matin. Vous pourriez venir chez moi sans être vu de personne et vous me trouveriez dans mon cabinet.

Dupuytren à Boyer (sans date).

« Vos résolutions me désespèrent, mon cher maître, et vous me faites injure en supposant à ma conduite d'indignes motifs.

» J'ai dû vous faire connaître mes craintes et ma répugnance à me lier éternellement à votre fille aînée dont les sentiments pour moi sont connus de tout le monde.

» Mais en vous suppliant de permettre que je ne lui fusse pas uni, je vous ai demandé votre fille cadette.

» Je vous la demande encore avec instance, pourquoi vous refuser à cette union si elle me convient? Serai-je moins votre fils pour épouser votre fille cadette au lieu de l'aînée? Ce n'est pas votre alliance que je refuse : elle m'est trop honorable pour cela mais je désire, en m'unissant à vous, ne pas sacrifier mon bonheur, ne pas exposer celui de votre fille et courir les risques de perdre votre amitié.

» Je vous le dis du plus profond de mon cœur, je me serai sacrifié au désir de conserver votre amitié et de vous témoigner ma reconnaissance des soins que vous avez pris de ma jeunesse, si j'avais pu penser que vous refuseriez la demande que je vous ferai de votre fille Gabrielle.

» Ecoutez encore la voix de celui à qui, naguère, vous donniez avec plaisir le titre de votre fils. Elle ne pourra plus se faire entendre à vous après cette lettre, tout doit-il donc être rompu entre nous, tant de doux projets doivent-ils être abandonnés, et une inimitié cruelle doit-elle succéder à tant d'amour, parce que je n'ai pu convenir à votre fille aînée, et ne pouvez-vous m'accorder votre fille cadette?

» Je ne puis pas croire que ce soit là votre dernière résolution.

» J'ai du moins besoin de vous le demander encore une fois.

» Vous n'aurez jamais de fils ou de gendre plus pé-

nétré que moi de respect, d'estime et, j'ose ajouter, d'amitié pour vous. Ne pouvez-vous rien accorder à ces sentiments? »

DUPUYTREN.

Que faut-il penser? Doit-on mettre cette rupture sur le compte de l'orgueil ou du terrible caractère de Dupuytren ou faut-il supposer que Adélaïde Boyer avait fait un autre choix. Dupuytren épousera, le 17 mars 1810, M^lle^ Lambert de Saint-Olive, de Lyon, qui lui apporta quatre-vingt mille francs de dot, alors que M^lle^ Boyer, dirent ses ennemis, n'avait que cinquante mille francs de dot.

Dans la même année, celle-ci épousa le chirurgien Roux dont la situation pécuniaire était peu brillante. Malgaigne nous apprend qu'il dut faire « un emprunt pour emplir la corbeille de sa future ».

BOYER ET ROUX.

Roux avait suivi le cours de pathologie externe de Boyer en 1799, avait collaboré avec Bichat pour son ouvrage d'anatomie descriptive; à la mort de celui-ci, en 1802, il décida de prendre sa suite dans l'enseignement de l'anatomie, de la physiologie et de la médecine opératoire. La même année, il concourut avec Dupuytren pour la place de chirurgien de deuxième classe, à l'Hôtel-Dieu; ce dernier l'emporta. Roux passa sa thèse le 30 germinal an XI (20 avril 1803) qui avait pour titre « sécrétions », la même année que Boyer passa la sienne.

Depuis 1807, il était chirurgien de deuxième classe de l'hôpital Beaujon et le 21 novembre 1810 Boyer le fit désigner comme chirurgien en second dans son service de la Charité.

Mais de forts contrastes existaient entre Roux et Boyer; entre les deux caractères c'était une étrange op-

position : l'un à imagination, génie inventif et inquiet; l'autre, plein de circonspection, de sagesse et de bon sens.

Roux avait quelque chose de vaillant, de généreux, de chevaleresque, dira Dubois, d'Amiens, Boyer quelque chose de prosaïque, railleur mais profondément sensé.

Roux aurait pu acquérir sous la direction d'un tel maître, ce qui lui manquait, il aurait pu devenir un habile et sage chirurgien mais c'était un génie aventureux et entreprenant; aussi Boyer ne pouvait être pour Roux qu'une contrainte perpétuelle.

Dans les premières années, loin de reconnaître et de bénir ce frein salutaire, il luttait chaque jour et déplorait ce qu'il appelait ses entraves. Plus tard, il reconnaîtra cette autorité salutaire qui pouvait contenir la hardiesse trop grande qui naît facilement d'une trop grande indépendance. Roux était un grand opérateur mais trop exclusivement; il aurait fallu qu'il fût un sage médecin pour être un heureux chirurgien. Il ne regardait pas toujours si l'opération était absolument nécessaire; il examinait si elle était possible. Dans les luttes intestines, les jeunes gens se déclaraient pour Roux qui était pour eux l'image de la chirurgie de l'avenir; les hommes d'âge mûr étaient plutôt pour Boyer, sage, prudent, réservé, confiant dans l'expérience de ses maîtres, se conformant aux règles établies.

Comme avant tout, il était humain et compatissant, ce qui le préoccupait tout d'abord et exclusivement, c'était le salut du malade ; aussi opérait-il sans trop s'inquiéter de faire suivre de point en point aux élèves toutes les phases de l'opération ; ce n'est qu'ensuite qu'il leur expliquait la marche des incidents et l'issue.

Il avait cette sûreté de main, cette dextérité indispensable pour bien opérer et en même temps cette sûreté d'esprit, ce sang-froid qui caractérisent les bons opérateurs. C'était plaisir, assure-t-on, que de le voir, l'instrument à la main, il opérait lentement et sûrement, ayant

surveillé auparavant tous les préparatifs et il ne voulait jamais se remettre à personne du soin du pansement. Il ne négligeait ainsi aucune circonstance pour forcer le succès de ses interventions, il n'y avait pas de détail pour lui qui n'eût son importance; il se plaisait à répéter ces vers de Clément Marot :

« Minerve à tous ne départ ses largesses.
Moult savent l'art, peu savent les finesses. »

Il ne paraissait pas viser à l'élégance, ni dans la manœuvre des instruments, ni dans les pansements; il ne tenait pas non plus à la richesse et à la perfection des instruments. Son arsenal était fort simple : deux ou trois bistouris de forme antique dont les lames, presque entièrement usées par de nombreux repassages, attestaient les longs services; une petite sonde conique, réservée pour les rétrécissements difficiles à franchir et dont nul autre que lui peut-être n'aurait pu se servir; et le fameux lithotome qui, des mains du frère Côme, avait passé dans les siennes; c'était là ses armes de prédilection et comme de vieux serviteurs dont il ne voulait pas se séparer.

Pour que Boyer se décidât à pratiquer une opération grave, il fallait qu'elle fût non seulement parfaitement indiquée mais reconnue indispensable. Il ne consentait pas à des opérations de complaisance. Si un malade se présentait à lui, avec une affection seulement gênante, mais sans gravité réelle, il le dissuadait d'encourir les risques d'une opération qu'il se refusait toujours à tenter. « Non, lui disait Boyer, c'est comme mon œil, il faut vivre avec cela », et, d'un coin de mouchoir il essuyait sa paupière mouillée par un larmoiement perpétuel dont il fut atteint au cours de sa vieillesse. Il aurait pu pourtant facilement se débarrasser de ce larmoiement; Dupuytren préconisait et pratiquait le cathétérisme des voies lacrymales à l'aide de la canule de Foubert, mais Boyer restait sceptique.

Un jour, un de ses clients incommodé d'une dacryocystite bénigne, vint le trouver, il voulait être opéré. Boyer se récusa. Le malade, étonné de ce refus, lui fit remarquer que Dupuytren... Boyer ne le laissa pas finir. « Eh bien! lui répondit-il, allez vous faire planter un clou dans l'œil à l'Hôtel-Dieu. » Boyer, circonspect et prudent, se défiait des innovations. Il en appréciait tout d'abord les dangers puis, dans la suite, il rendit pleinement justice à des opérations comme la lithotritie et la staphyloraphie et même les conseilla après les avoir combattues. C'était sur les affectueuses instances de Roux qu'il avait accordé à Leroy d'Etiolles, l'autorisation de pratiquer une lithotritie dans son service, à la Charité ; il était sorti de sa réserve pour dire à l'opérateur : « Je vois bien la queue de la poêle mais je ne vois pas ce que vous faites frire », et après le départ de celui-ci, il avait répondu à son gendre qui lui demandait son opinion : « Cette lithotritie, je n'en donnerai pas quatre sous. » Après une staphyloraphie (dont Roux était le partisant déterminé) Boyer avait dit au malade d'un air narquois : « J'espère, Monsieur, que vous allez maintenant devenir un grand orateur. »

On a peut-être voulu trop opposer Roux et Boyer; ce dernier, à jours alternes, laissait faire à son gendre le cours de clinique chirurgicale avant que celui-ci ne passât à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

Dans son « Traité des maladies chirurgicales », Boyer parlera très souvent de Roux en termes élogieux; il avait pour lui beaucoup d'estime.

Nous devons à Roux « un éloge de Bichat et Boyer » dans un discours prononcé à la séance de rentrée de la Faculté de Médecine, le 4 novembre 1851, où il peut, mieux que quiconque, nous donner une description complète et exacte de son caractère.

Après avoir rappelé que Boyer et Bichat étaient tous deux élèves de Desault (et combien Bichat avait une sincère admiration pour le talent chirurgical de Boyer),

et les excellents rapports existant entre Boyer et Dubois, égaux en renommée, et qui savaient se priser l'un l'autre et aimaient à échanger leurs lumières.

Roux nous parle ainsi de Boyer : « Sa contenance était grave, sans apprêt comme sans affectation. Il avait dans son air une certaine sévérité qui, bien qu'elle fût affectueuse et douce, l'obligeait néanmoins envers lui à de la réserve et à quelque retenue; alors même qu'on l'avait beaucoup fréquenté, on aurait aimé à le voir un peu plus enclin à se réjouir, à s'épancher, ce qu'il faisait rarement, même dans l'intimité. Et pourtant, il se plaisait à raconter et racontait avec bonheur, parfois même il mettait dans ses récits, comme cela lui arrivait aussi dans ses leçons et dans nos actes un peu de la malice voltairienne.

» Avec cela, il avait avec lui un fond inépuisable de bonté, de douceur, et cette aménité de caractère, il la montrait partout et dans toutes les circonstances de la vie.

» J'ai vécu, continue Roux, près de lui pendant 25 ans, je lui ai vu des moments de tristesse et d'humeur; mais des mouvements de colère ou seulement même d'impatience jamais.

» C'était, d'ailleurs, un modèle de délicatesse et de loyauté; loyauté déjà si remarquable chez Boyer, dans le commerce ordinaire de la vie et un des caractères dominants du praticien et de l'homme de science. Et combien il possédait cette raison, cette philosophie tant souhaitable qui exclut la vanité et l'orgueil, en nous portant à ne nous priser que ce que nous valons réellement.

» Quand il fut nommé premier chirurgien de Napoléon, il n'y eut pas de changements dans ses habitudes que ceux qui étaient rigoureusement commandés par ses nouveaux devoirs.

» Il resta ce qu'il était, aussi son amour-propre n'eut pas à souffrir quand il dut perdre ce titre brillant.

» C'est le cœur seul qui, chez Boyer, ressentit vivement le remerciement qui avait eu lieu dans la fortune de Napoléon.

» Créé baron d'Empire, son titre, il ne le porta pas et s'il l'a pris sur le fronticipe de ses œuvres, c'est que ne pas le mettre eût été de sa part une affectation de modestie qui aurait pu paraître un excès d'amour-propre.

» Quand le moment fut venu d'établir ses deux filles il ne rechercha ni titres ni grande fortune présente chez ceux qui devaient être pour lui d'autres enfants, mais de l'honnêteté, un cœur droit et un avenir en perspective. Son fils, sans faire violence à ses goûts, Boyer dirigea son esprit vers l'étude et les travaux et vers une carrière indépendante et dirigea seul son éducation chirurgicale. »

Voyage en Espagne et voyage à Uzerche.

En 1812, Boyer dut faire un voyage en Espagne pour opérer le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, Gouverneur militaire de Valence, atteint d'une fistule à l'anus. Napoléon avait voulu que ce soit Boyer qui pratiqua l'opération.

Dans une lettre de Valence, du 31 mars 1812, à son collègue Larrey, Boyer raconta son voyage pénible de trente-deux jours et les dangers qu'il courut. Les bandes de Mina, toujours redoutables, faillirent capturer Boyer et son escorte. Ce pénible souvenir eut longtemps un écho dans ses conversations intimes.

A son retour d'Espagne, Boyer alla visiter les siens dans sa petite ville d'Uzerche, pendant que M^me^ Boyer fit de son côté un voyage à Amiens, sa ville natale, où elle descendit dans les bas-quartiers pour y combler de bienfaits quelques pauvres parents.

L'ancienne route étroite et mal entretenue de Paris-Toulouse, existant depuis Louis XIV, avait été réparée par Turgot; et c'est après avoir traversé le quartier Sainte-Eulalie que Boyer put admirer le nouveau pont

UZERCHE,

Vue prise de ...

dû à Turgot, qui enjambait la Vézère et auquel faisait suite la nouvelle route (route actuelle), cheminant entre la rivière et le rocher sur lequel est bâti Uzerche.

Que de doux souvenirs d'enfance (que nous pouvons facilement imaginer), revinrent à l'esprit de Boyer, dès qu'il passa sous la porte Barrachaude et qu'il se trouva dans cette voie tortueuse qui mène à la porte Bécharie. Une petite maison Renaissance, avec son toit en auvent et ses bois apparents sur la façade : c'était la maison qu'il avait quittée, voilà près de quarante ans, sa maison natale, une bien petite chose apparemment, à côté du bel immeuble de la rue de Grenelle, mais combien riche de passé pour Alexis Boyer.

Il n'est aucun de ses parents qui ne se soit ressenti de ses bienfaits, mais c'est principalement sur sa bonne sœur Marie Boyer qu'il se plut à les répandre; après la mort de Vareillaud, son époux, il lui assura une pension viagère de 1.200 francs, il recueillit chez lui ses enfants et les mit en mesure d'arriver à une honnête position. Son frère avait laissé plusieurs enfants : il fit à l'aîné une pension de 800 francs; c'était un père de famille, et une pension de 600 francs au plus jeune qui n'avait pas d'enfant, et il avait eu soin de stipuler que ces petites pensions seraient reversibles sur leurs veuves.

Dans une lettre à Larrey, Boyer recommande le fils de la dame qui a élevé ses filles, il s'agit de Léonard Vareillaud (8).

A Paris, le 28 juillet 1810.

Mon très honoré Confrère,

« Le jeune homme qui vous remettra ma lettre est le fils de la dame qui a élevé mes filles, et qui est pour elles une seconde mère. Je prends le plus vif intérêt à

(8) Devint chirurgien ordinaire de l'Empereur, fit parti du service d'honneur à Vienne (avec Berthier) lors du mariage par procuration de Marie-Louise.

ce jeune homme. Il a été élève interne à l'hôpital de la Charité et ensuite à l'infirmerie impériale et il est très capable d'exercer la chirurgie; des raisons de famille l'ont obligé de prendre du service dans les armées l'année dernière; il vient d'être réformé et il désirerait être employé de nouveau : j'ai pensé que vous ne me refuseriez pas le plaisir de le faire employer le plus tôt possible dans une armée quelconque.

» Vous pouvez juger par les services que la mère de ce jeune homme, qui est d'ailleurs très recommandable, a rendu à mes enfants, de l'intérêt que je prends au succès de sa demande.

» Recevez d'avance, mon très honoré Confrère, tous mes remerciements pour le service que vous rendrez à mon jeune homme et agréez l'assurance de ma considération distinguée. »

BOYER.

Il assura également des secours aux parents de Mme Boyer. Il avait, en effet, avant tout, deux pauvres familles à secourir : la sienne et celle de Mme Boyer. C'étaient là des bienfaits qu'il n'a pu entièrement cacher, mais il en était d'autres que l'on ne put connaître qu'en le prenant en quelque sorte sur le fait. Il y mettait un mélange de délicatesse, de bonhomie et d'originalité qui tenait à son caractère.

Ainsi, dans les salles de son hôpital, il y avait tant de maux à guérir et tant de misères à soulager. M. Boyer, après les secours de son art distribuait de nombreuses aumônes, mais, pour cela, il attendait que les élèves et les gens de service fussent éloignés. Et alors, se glissant entre les lits, il allait interroger les malades qui étaient sur le point de sortir, il leur demandait ce qu'ils comptaient faire, quelles étaient leurs ressources, leurs moyens d'existence, on l'entendit un jour dire à une pauvre femme qui allait quitter l'hôpital : « Ma bonne femme, voulez-vous me rendre un petit service? Comment donc, M. Boyer, mais de tout mon cœur! Eh bien!

lui dit-il en lui glissant dans la main une belle pièce de cinq francs, faites-moi le plaisir de passer pour moi ce vieil écu rogné. » D'autres fois, s'adressant à de pauvres ouvriers, il donnait à celui-ci de quoi acheter un outil dont il avait besoin, à cet autre de quoi s'assurer un petit logement, mais toujours après de nombreuses questions et toujours pour bien placer ses aumônes.

La même année, à la mort de Sabatier, on lui proposa la place vacante à l'Institut, mais il ne voulut faire aucune démarche, dès qu'il sut que Deschamps, chirurgien de la Charité, dont il était l'adjoint, désirait l'avoir, il lui eût été très facile de l'obtenir, à lui, chirurgien de l'empereur Napoléon, à lui, professeur de l'Ecole de Médecine, à lui, chirurgien généralement apprécié pour ses ouvrages et sa science.

Boyer mena une très vigoureuse campagne en faveur de Deschamps et il eut enfin la joie de le voir triompher. Sa délicatesse et son désintéressement devaient le tenir éloigné de l'Académie des Sciences où il n'entra que bien plus tard, en 1825.

Boyer, de 1810 à 1817, collabora au journal de médecine, chirurgie et pharmacie, au dictionnaire des sciences médicales de Panckouke et aux premiers volumes du journal complémentaire de ce dictionnaire. Il y écrivit un savant mémoire sur la fissure de l'anus.

En 1814 Boyer donna son « Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent ».

Les cinq premiers volumes furent seuls publiés à cette époque. Boyer cédant aux vœux de ses élèves, les fit imprimer en quelque sorte contre son gré; car il ne voulait donner cet ouvrage au public qu'après l'avoir achevé. Depuis plusieurs années, il avait cessé de faire des cours de chirurgie pour se livrer entièrement à ses cours de clinique chirurgicale; ses élèves sentaient le besoin de trouver réunies en un seul corps de doctrine les leçons de leur maître. Le sixième volume parut en l'année 1818, et les autres successivement à des intervalles différents,

enfin, l'ouvrage se trouva complet en l'année 1826, douze ans après la publication des premiers volumes. Le succès prodigieux de ce livre obligea Boyer de faire réimprimer deux fois les cinq premiers volumes, de sorte qu'en l'année 1831, quand il donna une nouvelle édition complète de tout son ouvrage, il publia réellement une quatrième édition.

Il y avait 27 ans que Boyer était chirurgien de l'hôpital de la Charité, et il avait 57 ans quand il fit imprimer les cinq premiers volumes de son ouvrage : aussi est-il le résultat de sa pratique et non une compilation; c'est pour cette raison qu'il n'y parle pas de cette quantité de productions éphémères, oubliées aussitôt que connues et qu'il n'y traite qu'avec réserve certains points de doctrine dont la force de son jugement lui faisait sentir l'importance mieux qu'à tout autre peut-être mais que la nouveauté ne lui permettait pas d'apprécier suffisamment. On fut généralement étonné qu'aux diverses époques de la publication successive des volumes du traité de chirurgie Boyer n'ait pas immédiatement examiné plus à fond certaines questions graves : c'est qu'il n'avait pas encore eu le temps de les juger par l'expérience. Aussi, quand il voyait des journaux lui faire des reproches à cet égard, il répondait : « Mon livre est le fruit de mon expérience; si je vis assez longtemps pour pouvoir juger cette nouveauté, j'en parlerai dans une autre édition. »

Ainsi, nous voyons qu'à chaque réimpression de son livre il ajoutait ce que l'expérience des autres avait sanctionné sans cependant effacer ce que la sienne lui avait appris.

Le succès du « Traité des maladies chirurgicales a a été tel que cet ouvrage a été traduit dans plusieurs langues étrangères, et qu'il a servi de base à tous ceux du même genre qui ont paru depuis. Nous devons le regarder comme la collection de la pratique d'un homme pendant un demi-siècle.

De Bailly de Merlieux, dans sa biographie chirurgicale, en 1826, dira : « L'humanité doit de la reconnaissance à l'auteur d'avoir pris à sa pratique le temps nécessaire pour rédiger en un corps de doctrine tout ce que la longue expérience lui a appris; ce traité est un monument élevé à la science et qui fait époque. »

Cet ouvrage montre, en effet, la volonté patiente et tenace de Boyer, les différentes recherches pour créer cette véritable encyclopédie chirurgicale.

Pour chaque maladie, c'est le tableau le plus vrai, le plus fidèle, le plus méthodiquement tracé.

Dans l'ouvrage de Boyer perce cette abnégation et amour-propre, cette franchise, cette complète sincérité sans lesquelles, en chirurgie, l'homme le plus habile peut tromper à la fois et ses contemporains et la postérité.

Boyer eut pour ce traité la sollicitude jalouse du créateur pour sa créature. Il le vendit lui-même à son hôtel.

A ce propos, Dechambre, jeune étudiant, raconte les circonstances dans lesquelles il fit l'acquisition de ce livre. Un des premiers ouvrages qu'il acheta, lorsqu'il éleva ses vues ambitieuses jusqu'à l'externat, fut précisément ce traité, et bien qu'on put le trouver partout, il alla dans sa curiosité le demander à l'auteur; on appela Jean ou Baptiste. Boyer collationna l'exemplaire et ce ne fut pas sans une expression assez significative de la physionomie qu'il vit mettre le paquet sous le bras avant d'avoir entendu le moindre cliquetis métallique. L'inquiétude ne fut pas longue, les 8 pièces de cent sous furent étalées. De la même main qui avait tâté le pouls de l'Empereur, l'illustre chirurgien les compta fort simplement et l'on se sépara d'une façon civile, comme il convient entre un marchand honnête et une pratique qui paie comptant.

Ce récit plaisant où s'exerce la verve de ce jeune étudiant nous fait aborder l'insinuation de certains critiques mal intentionnés qui consistait à dire que Boyer était âpre au gain. Loin de là; c'est qu'ayant peiné et

souffert il connaissait simplement le prix de l'argent. Nous avons vu son mariage avec Adélaïde Tripot, alors qu'il était déjà chirurgien gagnant maîtrise, le mariage de sa fille avec le chirurgien Roux, dont l'état pécuniaire était précaire, et la façon dont il savait fermer les yeux devant les pauvres étudiants entrés en fraude à son cours rétribué.

Une étude brève sera faite, à la fin de cette biographie, de son « Traité des maladies chirurgicales ».

Traité des maladies chirurgicales (1814).

Boyer sut accepter avec sérénité et philosophie un changement de fortune; le jour de l'abdication de l'Empereur, il dit à M. Hervez de Chégoin : « Je perds aujourd'hui ma dotation, 25.000 francs de traitement et, en même temps, ma place de premier chirurgien de l'Empereur. J'ai cinq chevaux, j'en vendrai trois, je garderai la voiture qui ne me coûte rien, je lirai ce soir un chapitre de Sénèque et je n'y penserai plus. »

Il ne fit rien pour trouver auprès des nouveaux souverains une compensation. Le premier chirurgien de l'Empereur était suspect aux Bourbons; aussi l'Institut qui venait d'être rétabli, le 21 mars 1816, bien que peu favorable à Louis XVIII, ne voulut pas s'exposer au risque d'encourir la colère royale, par l'élection de Boyer. Celui-ci ne s'en imposa pas moins dans maintes circonstances.

Déjà appelé, sous la pression de l'opinion publique, à faire partie de la Commission de réorganisation de l'enseignement, dans les écoles de médecine et de chirurgie, Boyer fut de nouveau consulté en 1817, confidentiellement, sur le même sujet. C'est alors qu'il dicta à son fils Philippe le rapport manuscrit (que Double exhuma en 1835 des cartons du Conseil d'Etat et déposa sur le bureau de l'Académie de Médecine).

Son élection à l'Académie de Médecine et à l'Institut.

Lors de la création de l'Académie royale de Médecine par Louis XVIII, Boyer fut nommé membre titulaire de cette Académie dans la section de chirurgie, le 27 décembre 1820.

Louis XVIII, le 20 décembre 1820, crée l'Académie royale de Médecine dans le but de perfectionner l'art de guérir et de faire cesser les abus qui ont pu s'introduire dans l'exercice de ces différentes branches.

Il insiste sur le fait qu'il voulait faire revivre le souvenir et l'utilité de la Société royale de Médecine et l'Académie royale de Chirurgie qui ont rendu tant de services éminents.

Dans le premier article, il établit à Paris et pour tout le royaume une Académie royale de Médecine : cette Académie devra répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique et, en particulier, sur les épidémies, épizooties, différents cas de médecine légale et la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et secrets et celui des eaux minérales, etc...

Elle sera chargée de continuer les travaux de la Société royale de Médecine et de l'Académie royale de Chirurgie.

L'Académie sera divisée en trois sections : une de médecine, une de chirurgie et une de pharmacie; elle comprendra trente membres honoraires; vingt dans celle de chirurgie, et dix dans celle de pharmacie, tous pris hors de la classe des titulaires. A soixante ans accomplis, tout titulaire pourra demander par écrit d'être nommé honoraire.

Les membres titulaires seront au nombre de quarante-cinq dans la section de médecine, dont cinq devront être choisis parmi les médecins vétérinaires; vingt-cinq dans celle de chirurgie, quinze dans celle de pharmacie.

Il y aura, de plus, trois classes d'associés : trente associés libres (choisis parmi ceux qui cultivent avec succès les sciences accessoires de médecine), quatre-vingts associés ordinaires (dont vingt seulement résidant à Paris), qui se seront faits connaître par des écrits, des succès de pratique ou d'enseignement; trente associés étrangers (parmi les plus célèbres). Les associés ne seront pas attachés à une section en particulier, mais appartiendront au corps de l'Académie.

Les adjoints (de préférence, ceux qui auront présenté des observations, des membres à l'Académie), se diviseront en résidants (ceux de Paris) et en correspondant (ceux des départements ou étranger).

Les élections auront lieu par section, les associés seront élus par l'Académie entière. L'Académie s'assemblera en corps ou en section; les séances générales se tiendront une fois tous les trois mois, les séances de section deux fois par mois.

Le baron Portal, premier médecin de Louis XVIII, était nommé Président d'honneur perpétuel de l'Académie.

Le Roi s'étant réservé le droit, pour la première formation, de nommer une partie des membres; le 27 décembre 1820, Boyer fut alors nommé ainsi titulaire dans la section de chirurgie où nous relevons le nom de ses élèves : Dupuytren, Richerand et de son gendre Roux.

Ses collègues, Duméril pour la médecine et Lallement pour la chirurgie, que nous avons vu soutenir leur thèse en même temps que Boyer, furent aussi nommés, le 27 décembre 1820.

Parmi les honoraires, le Roi nomma Deschamps.

Le 6 février 1821, l'Académie de Médecine se réunit pour procéder à l'élection des membres titulaires qui devait la compléter (23 sièges pour la médecine, 11 pour la chirurgie, 6 pour la pharmacie).

Dans la séance inaugurale, le 6 mai 1824, le Secrétaire perpétuel, Pariset, rappelle les traces profondes

dans le souvenir des hommes qu'ont laissé l'Académie royale de Chirurgie et la Société royale de Médecine et ajoute que, ce que deux hommes supérieurs : Chirac et Lapeyronie, frappés de voir ce qu'il y avait d'absurde et de révoltant dans la séparation de la médecine et de la chirurgie ne purent faire, à cause du stupide préjugé du temps, s'accomplit sous les auspices du roi de France, après un siècle révolu.

La dissolution de la Faculté de Médecine fut ordonnée le 21 novembre 1822, après les désordres qui eurent lieu, trois jours auparavant, à la séance de rentrée de la Faculté, où l'éloge de Hallé par Desgenettes servit de prétexte. Les étudiants en médecine, à cette époque, étaient affiliés à des Sociétés secrètes : Carbonari, ou chevaliers de la liberté, et leurs professeurs, favorables aux idées libérales, les encourageaient. Frayssinous, premier aumônier du Roi, avait été nommé, le 3 juin 1822, grand maître de l'Université; dans une circulaire aux membres du corps enseignant, il s'était dressé « contre les générations élevées à l'école de la Révolution et de l'usurpation ».

Le 2 février 1823 eut lieu la réouverture de la Faculté de la Médecine de Paris.

Onze des plus anciens professeurs, dont Antoine Dubois et Pelletan, étaient destitués. Après deux mois de pourparlers et de ténébreuses intrigues, Boyer ne pouvait échapper à la délation; mais la calomnie resta, contre lui, sans résultat, il garda sa chaire; sa nomination ayant été exigée dans la nouvelle Faculté par ceux de ses élèves qui la constituaient, malgré l'opposition de quelques personnages influents.

De plus, dans la même année, Boyer fut nommé, ainsi que Pelletan, chirurgien consultant de Louis XVIII, fonction honorifique, certes, mais qui indiquait en quelle estime son talent était tenu. Cette confiance lui fut renouvelée en 1824 par Charles X et en 1832 par Louis-Philippe. A la mort de Deschamps, 1824, Boyer lui suc-

céda dans la place de chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité et, le 21 février 1825, il fut nommé à l'Institut par trente et une voix sur cinquante-sept votants.

Dupuytren, poussé par ses élèves et ses amis, posa sa candidature, mais ne se lança pas à corps perdu dans la bataille et ne sollicita pas l'intervention du Roi dont il était le premier chirurgien, depuis le 14 novembre 1823, malgré les sollicitations épistolaires de son élève Breschet. Alexandre de Humboldt, acharné à défendre la candidature de Dupuytren, lui laissait prévoir les chances de Boyer ou de Dubois en premier lieu, ensuite de Larrey et enfin de lui-même.

Boyer remplit ses fonctions avec assiduité et zèle, bien que les occupations académiques ne fussent pas trop de son goût.

Sa clientèle — Sa vie privée.

Il était à l'apogée de sa gloire et avait la plus belle clientèle de Paris. La sûreté de son diagnostic égalait la perspicacité de son pronostic.

Un jour, Boyer se rencontra en consultation au chevet d'une femme du monde avec Dupuytren, alors dans tout l'éclat de sa gloire. Celui-ci était pour une intervention immédiate, Boyer, au contraire, voulait temporiser. La famille s'arrêta à ce dernier avis. Mais Dupuytren étant retourné dans la soirée auprès de sa malade, fit de nouvelles et si pressantes instances qu'on s'en rapporta à lui du soin de décider en dernier ressort. Dupuytren prévint aussitôt son collègue d'un mot laconique : M^me^ X... sera opérée demain matin. » Boyer retourna le mot sans retard et pour toute réponse, il avait ajouté simplement ceci : « Et elle sera morte demain soir. » L'événement confirma son pronostic.

Boyer avait sa profession en haute estime et il ne souffrait pas la moindre atteinte portée à sa dignité. En voici un exemple :

Une grande dame l'avait vivement sollicité pour qu'il

vint lui-même lui faire une saignée. La saignée faite, elle tendit un louis au chirurgien. Boyer le prit et se tournant vers le domestique : « Tenez, mon ami, dit-il, voilà pour m'avoir tenu la cuvette. »

Par contre, la bonhomie de Boyer s'exerça lorsqu'un jour il refusa de recevoir des honoraires d'un coiffeur qu'il avait opéré sous prétexte que sa dignité lui interdisait d'accepter une rémunération, si minime fût-elle, d'un ancien confrère.

A une de ses compatriotes du Limousin, Boyer donnait les excellents conseils suivants :

A M^me^ de La Gourgauderie,
à Coussac-Bonneval,
département de la Haute-Vienne,

Paris, le 10 février 1823.

MADAME,

« J'apprends avec plaisir que le pronostic que j'ai porté de la maladie de M^lle^ votre fille s'est réalisé, et que ses plaies, après avoir donné issue à plusieurs pièces osseuses, se sont complètement cicatrisées. Les cicatrices me paraissent de bonne nature, et lors même qu'elles viendraient à se rouvrir et à fournir un peu de suppuration, il ne faudrait pas vous en étonner, et surtout vous en affliger, parce que cela arrive fréquemment dans ces sortes de plaies de gonflement du membre, la gêne et la faiblesse sont des effets inséparables de la maladie et se dissiperont avec le temps. La glande, grosse comme une olive, qui s'est manifestée, il y a environ quinze mois au cou, est sans conséquence, cependant, je pense qu'en considération de cette glande et de la cause qui a produit la maladie du pied, il convient que M^lle^ de La Gourgauderie fasse usage habituellement du vin ou du sirop de quinquina et quelle observe un régime de vie tonique et fortifiant.

» Tout considéré, je pense que le mariage ne peut point être nuisible à M^lle^ de La Gourgauderie, même en

le contractant dans deux mois. L'objet du mariage est d'avoir des enfants et tout porte à croire que cet objet sera rempli. C'est dans cette persuasion que je crois devoir donner d'avance quelques conseils à M^lle de La Gourgauderie. Si elle devient enceinte plus ou moins longtemps après son mariage, je lui conseille de se nourrir de viande presque exclusivement durant sa grossesse, et de boire à chaque repas deux verres de bon vin pur, un au commencement et l'autre à la fin; de ne point allaiter son enfant et après ses couches de se garantir soigneusement du froid et de l'humidité, et de se purger plusieurs fois. Voilà, Madame, les conseils que je crois devoir vous donner relativement à M^lle votre fille : ce sont ceux que je donnerais à ma propre fille si elle était dans le même cas.

» J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur. »

BOYER.

Une autre consultation de Boyer qui nous permettra une étude graphologique, due à M^me Joséphine LeBlanc:

A. Boyer nous montre sa nature déductive, assimilatrice « *par le plus grand nombre de ses lettres liées les unes aux autres* », mais où l'élan de la pensée se montre dans « *les lettres disjointes* » c'est un assimilateur, un réalisateur, mais non un utopiste, ni un complet terre-à-terre. Il fait siennes les idées des autres, et, par son aptitude à l'étude, il y ajoute tout ce que le travail de la pensée peut produire.

Issu d'une humble origine, M. Boyer a de grandes aspirations; « *son écriture magistrale, ses lettres ouvertes pour la plupart* », nous dévoilent son ouverture d'âme, sa grande loyauté.

Comme nature affective, il est à classer au nombre des bienveillants : il savait aimer et se dévouer; « *rien d'anguleux* » dans son graphisme, partout se rencontrent « *la courbe gracieuse des lettres* », qui n'appartient

qu'à ceux largement doués par le cœur; ceux-là poussent parfois la reconnaissance au suprême degré, vertu peu commune, mais plus souvent oubliée.

A ces grandes qualités du cœur s'est jointe la volonté, la fermeté; « *les initiales terminées en harpon et massue* » en sont une preuve, il avait de l'obstination, mais douce. L'égoïsme, chez lui, la personnalité étaient vite domptés : ces sentiement se montrent, sans être très accentués « *dans le retour du second jambage de l'M majuscule* ». « *Les larges barres des T* » nous disent sa vivacité mais l'absence d'autoritarisme. Doux de cœur, ce n'était pas un mou de nature mais un travailleur de beaucoup d'entrain, ne se laissant pas abattre par les difficultés; il avait toute l'énergie pour cela, à en juger par « *ses lignes ascendantes, son écriture mouvementée* » et quelques lettres « *en forme de glaive* ».

Très économe par principes, mais pas pingre, « *ses mots à larges lettres et bien contenues dans la ligne* », prouvent que s'il eût possédé beaucoup il eût autant donné de sa bourse que de son cœur.

Il connaissait le prix de l'argent, et il eût su faire une dépense. Imagination bien contenue, « *pas d'enchevêtrement dans les lignes* », la folle du logis n'avait pas prise sur ce cerveau bien organisé.

« *Pas de lettres fioriturées* », absence de pose et de prétention; c'était un simple, ayant conscience de sa valeur et attachant de l'importance à une chose dite; « *voyez les minuscules remplacées par des majuscules* ». Il s'était fait lui-même et se jugeait.

A ce tableau intime et moral de M. A. Boyer, la graphologie ne serait pas vraie si elle ne constituait pas le sentiment d'orgueil qu'il possède par « *la signature soulignée* » de son paraphe et « *la majuscule de son nom* »; mais quel est celui qui entre un des derniers sur la scène du monde, y arrive un des premiers et s'y maintient par son travail et son intelligence, n'en a pas quelque orgueil? Il a prouvé, malgré tout, que sa reconnaissance

affectueuse avait été plus forte en lui faisant épouser la jeune ouvrière qui l'avait soigné aux jours de labeur et d'infortune. Résultante : bon et affectueux, il avait tout pour être aimé et se faire aimer. Travailleur, intelligent et énergique, il devait arriver; simple et conscient de sa valeur, il ne voulut pas de discours sur sa tombe.

Relatons une autre consultation où Boyer montre son esprit d'à-propos et surtout sa compréhension et son grand cœur :

Un mari opéré par Boyer (castration double) s'adressa à ce chirurgien pour savoir s'il était possible que sa femme fût enceinte de ses œuvres; assez perplexe, Boyer lui répondit : « Oui, certes », en songeant à la conservation possible des spermatozoïdes dans les vésicules séminales; mais désireux de maintenir la femme dans le droit chemin, il se tourna vers elle et ajouta : « Mais une fois seulement. »

Voici quel était l'ordre invariable de ses journées. Il se levait régulièrement à cinq heures du matin en été et à six en hiver; une heure après, il était à l'hôpital. De neuf à dix heures, il rentrait chez lui, se faisait coiffer, mettait une culotte courte, des bas de soie noire, des souliers pointus et donnait ses consultations jusqu'à midi. Il faisait alors un très frugal repas, puis, à une heure, s'il était d'acte, il allait à l'Ecole; dans le cas contraire, il montait en voiture et allait visiter ses malades en ville. Sa tenue était excellente. Il portait un costume simple et sévère, qui annonçait une grande aisance; sa conversation auprès des malades était modérément enjouée; il les encourageait, et savait arrêter ses visites dès qu'elles n'étaient plus absolument nécessaires.

Rentré chez lui vers six heures, il se mettait à table et en sortait à sept pour se retirer dans son cabinet : c'était pour travailler à son grand ouvrage. Il en a dicté presque tous les chapitres tout en fumant sa pipe et en buvant quelques verres de bière.

Il écrivait cependant et composait avec une grande facilité; car il lui est arrivé plus d'une fois de laisser une phrase inachevée, de sortir, et à son retour de reprendre la plume pour terminer son paragraphe comme si rien n'avait interrompu le cours de ses idées.

Il faisait avec sa femme une partie de cartes qu'il avait toujours, paraît-il, la galanterie de perdre, et la partie finie, il se retournait vers ses enfants pour se mêler à leurs jeux ou bien encore il lisait quelques pages des contes de Voltaire ou parfois Sénèque, où peut-être il avait puisé son goût pour l'enseignement, dans cette pensée du philosophe relative à lui-même : qu'il consentirait à oublier tout ce qu'il avait appris et à ne plus rien savoir, si on devait lui interdire de faire profiter les autres du fruit de ses labeurs et de ses méditations.

A dix heures et demi il se couchait dans un lit aussi large que long, et qui lui fut toujours commun avec M^me^ Boyer, et le lendemain il recommençait exactement le même genre de vie.

Les joies et les devoirs de famille, dit son gendre Roux, voilà quelles étaient ses principales distractions. Je devrais dire les seules qu'il se permit. Les exigences de la société le touchaient peu parce qu'elles sont, en effet, un impôt prélevé sur le temps qui est si précieux et qui s'écoule si vite.

M. Boyer n'allait jamais dans le monde, il est douteux qu'il ait été deux fois dans sa vie au spectacle; il racontait seulement que lors d'un voyage à Bruxelles, un soir, se trouvant avec son fils qui avait manifesté le désir d'aller au théâtre, il l'y avait conduit. A son retour il raconta la chose comme un événement à la fois sensationnel et inouï; il s'en étonnait car, à Paris, jamais il n'était allé applaudir Talma. Boyer avait pourtant commencé avec lui ses études de chirurgie; il avait été son camarade à la Charité. Il se plaisait à raconter qu'alors Talma se drapait en romain, se faisant un péplum d'un drap d'hôpital et qu'il débitait sous cet accoutrement

d'interminables tirades de vers quand il voulait encourager ou gourmander un malade pusillanime.

Souvent, Boyer s'était promis d'aller l'entendre au Théâtre français, dans l'un de ses triomphes comme dans Manlius, dans Cinna, ou dans le rôle d'Oreste ; il ne trouva jamais un moment et mourut sans avoir réalisé son projet.

Cependant, Roux mit un jour en présence l'un de l'au-l'autre Boyer et Talma.

Cette indifférence pour le monde, nous la retrouvons chez Boyer à propos de sa baronnie; avec quelle douce ironie il s'entendait appeler Monsieur le Baron par des gens qui s'imaginaient flatter son amour-propre et se concilier ses sympathies; lui qui estimait qu'un « complimentateur est un complet menteur ».

Il fallait l'entendre raconter l'aventure d'un personnage connu qui, ayant donné son adresse et songeant quelques instants plus tard qu'il avait oublié une de ses qualités, courut en hâte faire ajouter à la suite de son nom « chevalier de la Légion d'honneur ».

A voir l'homme, nul n'aurait pu soupçonner sa célébrité : un costume très simple, des manières auxquelles l'étiquette des cours n'avait donné qu'une distinction très relative.

Cependant, Dubois, d'Amiens, dira en le voyant au terme de sa carrière : « Pour ma part, je n'oublierai jamais l'impression que fit sur moi ce grand chirurgien la première fois que je me trouvai en sa présence.

» Je sortais de l'Hôtel-Dieu où j'avais vu un chef de service grave, silencieux et d'une belle et noble figure, mais l'air froid et dédaigneux; il portait un habit vert, boutonné, une cravate noire, un chapeau enfoncé sur les yeux. La foule muette qui entourait chaque lit se rangeait devant lui avec une sorte de crainte respectueuse : c'était Dupuytren, alors à l'apogée de sa réputation.

Mr. Leopold Halphen a les amygdales,
la luette, le voile du palais et la partie
correspondante du pharynx dans un état
de phlogose habituelle qui a résisté à
tous les secours de l'art, et qui l'expose
à une esquinancie considérable pour peu
qu'il s'écarte d'un régime convenable, —
indiqué d'ailleurs par la faiblesse de sa
constitution. à Paris le 27 juin 1827.

Boyer

» A la Charité, c'était un tout autre spectacle : un homme assez avancé en âge, couvert d'une redingote d'une nuance passée, un mouchoir de couleur roulé autour du cou, les mains derrière le dos, semblait se promener avec quelques élèves de lit en lit; il était de taille moyenne, d'une physionomie douce et affable, mais peu distinguée; le dos bon et rond, suivant l'expression de Diderot, la tête dans les épaules un peu inclinée sur la poitrine; les yeux petits mais vifs, spirituels et regardant les nouveaux venus avec un mélange de curiosité et de malice : c'était Boyer, qui n'avait encore rien perdu, sinon de son habileté, du moins de sa sagacité chirurgicale. »

Après les journées de juillet une ordonnance du 26 août 1830 institua « une Commission des récompenses nationales en faveur des blessés ». Boyer fit partie du jury composé de Larrey, Cloquet Jules, Dupuytren, Marjolin, Roux, Jobert et présidé par le maréchal Fabvier, qui devait se prononcer sur la gravité des blessures reçues pour la cause nationale.

Boyer était membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères (toutes les Académies d'Europe et plusieurs Sociétés savantes d'Amérique l'admirent dans leur sein).

Ses dernières années.

L'esprit restait toujours jeune mais le corps avait bien vieilli; après les privations de la jeunesse, le surmenage de toute une longue carrière, Boyer pouvait songer au repos. Il se reposa sur son gendre, le chirurgien Roux, pour les fonctions de chirurgien en chef de la Charité. Dans le même temps, il cessa à peu près ses visites à sa clientèle de ville; il fut remplacé auprès d'elle par son fils Philippe, qui venait d'entrer avec éclat dans la vie médicale.

Il se confinait, dès lors, dans son cabinet de travail

d'où il ne sortait que rarement, pour se rendre à l'Académie ou à l'Institut; encore ne pouvait-il effectuer ses sorties qu'en voiture.

Un chagrin profond attrista ses derniers jours, ce fut la mort de sa femme, le 15 mars 1832 : « La seule peine que lui ait faite » celle dont il disait : « Elle m'a fait chirurgien, je l'ai faite baronne. »

Depuis lors, Boyer ne traîna qu'une existence triste; il allait à l'hôpital, c'était surtout pour s'inquiéter des misères à soulager et pour y distribuer des aumônes; cependant, au milieu de ses élèves il semblait encore retrouver quelques éclairs de gaîté; ailleurs, il était taciturne, sombre, mélancolique, rien ne l'attachait désormais à la vie.

Il avait abandonné sa maison de campagne de Vincennes. « Qu'irai-je y faire? M^me^ Boyer n'y est plus. » Il ne voulait plus se faire faire d'habit et s'il sortait ce n'était guère que pour aller chaque jour au cimetière de l'Est (aujourd'hui cimetière de Montparnasse) visiter la tombe de cette épouse tant regrettée.

Une épidémie de choléra sévit à Paris. Boyer était malade et avait dû cesser son service d'hôpital, il fut compris cependant dans les distinctions accordées au personnel médical, en récompense du dévouement qu'il avait mis à enrayer le terrible fléau.

Boyer, d'une douce philosophie s'en égaya fort devant ses élèves. « C'est sans doute, leur disait-il, pour n'avoir vu aucun cholérique qu'on m'accorde la médaille. »

Cette médaille représentait, à l'avers, la ville de Paris présentant un malade à Esculape; le revers portait dans une couronne de feuilles de chêne l'inscription suivante :

Louis Philippe régnant, la ville de Paris à Alexis Boyer, le comte d'Argout, Ministre; le comte de Bondy, Préfet.

Le 16 novembre 1833, après avoir fait sa visite, sa leçon de clinique chirurgicale avec beaucoup de lucidité,

il éprouva un malaise général s'accompagnant de frissons et de quelques douleurs lombaires qui lui firent penser à une attaque de néphrite calculeuse. Il se fit poser vingt sangsues à l'anus (il employa précisément là un moyen curatif contre lequel il avait très souvent exercé sa raillerie malicieuse). Il tomba immédiatement dans un état d'adynamie auquel des symptômes ataxiques vinrent se joindre il ne put se relever de cet état, malgré les soins que lui prodigua son ami Lerminier, médecin de l'hôpital de la Charité.

Après dix jours de maladie, il succomba le 25 novembre 1833, à 6 heures du matin, dans sa 77e année.

Il y avait quarante-six ans et demi qu'il était chirurgien de la Charité. Jusque dans l'expression de ses dernières volontés, Boyer se montra ce qu'il avait été toute sa vie, un homme simple, modeste, ennemi du faste et de l'ostentation.

Dans son testament, en date du 13 avril 1832 (au moment où le choléra sévissait avec le plus de fureur), il disait : « Je veux que mes funérailles soient faites de la manière la plus simple et la moins coûteuse, et qu'il ne soit prononcé aucun discours par qui que ce soit.

Boyer a été obéi. On a attendu qu'il fut pleinement entré dans la postérité avant de porter un jugement sur sa personne et ses travaux, c'est seulement vingt ans après sa mort que son éloge fut fait à l'Académie de Médecine par Dubois, d'Amiens.

Mais son enterrement n'en eut d'ailleurs pas moins d'éclat. Voici le compte rendu de la *Gazette médicale* du 28 novembre 1833 :

« Les obsèques de M. Boyer ont eu lieu hier. Après avoir été présenté à l'église de l'Abbaye, le corps a été porté au cimetière de Montparnasse. Le convoi était nombreux. Il se composait de la réunion des professeurs de l'Ecole de Médecine, en costume; le doyen, en tête

d'une députation de l'Académie des Sciences; d'un grand nombre de médecins de Paris et de la plus grande partie des étudiants en médecine. Ces derniers ont dettelé les chevaux du char et ont traîné eux-mêmes le corps de leur ancien maître. Arrivé au cimetière de Montparnasse, ils l'ont porté sur leurs épaules et l'ont déposé dans sa tombe.

» On ne pouvait, en effet, rendre trop d'honneurs à l'homme savant et consciencieux qui a rempli pendant si longtemps et avec tant de profit pour la science, la chaire de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité. Aucun discours n'a été prononcé sur la tombe de M. Boyer, d'après le vœu qu'il en avait formellement exprimé dans son testament. Tout s'est passé dans le plus grand ordre pendant cette imposante cérémonie funèbre. »

La dépouille mortelle fut inhumée dans un caveau de famille où elle se trouve encore aujourd'hui. Le monument funéraire qui la recouvre, d'une architecture sobre et sévère voisine avec celle d'Orfila. Sur la pierre noircie par le temps, pas le moindre titre, un seul mot, un nom : Boyer.

Nous pouvons cependant nous étonner que Boyer, ayant gardé son accent rude de la Corrèze et ses façons aussi simples, lui « qui était bien le produit de notre sol limousin, dont l'influence du climat sur notre psychisme est indéniable » n'ait pas éprouvé le besoin de dormir de son dernier sommeil à l'ombre des châtaigniers immortels, pour reprendre les termes d'un autre grand Limousin, d'Arsonval, dont la dernière volonté a été respectée.

Œuvres de BOYER

Alexis Boyer, soucieux d'une science qu'il aimait d'une affection d'autant plus vive qu'il avait du surmonter plus de difficultés pour se hausser jusqu'à elle, ne voulut pas laisser infécondes les connaissances si péniblement acquises. Il pensa à en faire profiter la postérité. Son œuvre frappe tout d'abord par son étendue, elle réunit et embrasse tout ce qui touche à la chirurgie, elle va de l'anatomie descriptive à la chirurgie, en passant par la médecine opératoire et la pathologie externe.

Avant d'aborder ses deux œuvres principales : son traité d'anatomie et son traité des maladies chirurgicales, nous parlerons tout d'abord d'un de ses tout premiers écrits, un mémoire qu'il présenta à l'Académie royale de Chirurgie, en 1791, qui avait pour titre : « Déterminer la meilleure forme des aiguilles destinées à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, et la manière de s'en servir dans le cas où leur usage est indispensable. »

Plusieurs des idées nouvelles qu'il renfermait ont été publiées par les nombreux élèves qui sortent chaque année de ses cours.

Ainsi la description des aiguilles semi-circulaires a déjà été donnée par le citoyen Caillot, à cette époque-là professeur de chirurgie à l'Ecole de Médecine de Strasbourg (auteur d'une très bonne dissertation sur l'anévrisme).

La forme des aiguilles que Boyer recommande est plus avantageuse que celle des instruments dont on avait fait usage avant lui, mais elle ne fut pas généralement adoptée, trouve-t-on dans le dictionnaire des sciences médicales de chez Panckoucke, Paris, 1820, cependant

une aiguille à forme spéciale a été longtemps en usage pour les sutures et porte le nom « d'aiguille de Boyer ».

Dans ce mémoire divisé en trois parties : la première partie concernant la forme qu'on doit donner aux aiguilles, la deuxième partie les cas chirurgicaux qui réclament leur emploi, la troisième partie la description exacte des procédés opératoires, on y reconnaît la manière de Boyer, sa clarté, sa simplicité, sa méthode et sa science.

Boyer fait la description des aiguilles qui, comme nous allons le voir est celle des aiguilles dont on se sert actuellement (aiguille de Doyen), il faut leur donner, dit-il, la figure régulière d'un demi arc-de-cercle dans toute leur étendue; le corps de l'aiguille doit être aplati de sa concavité à sa convexité (la pointe des aiguilles ordinaires est triangulaire, cette forme donne une épaisseur rendant son passage plus douloureux dans les parties molles) ici, il préconise une pointe ni trop aiguë ni trop mousse, la tête des aiguilles doit être aplatie dans le même sens que leur corps, aussi large que lui et percée d'une ouverture (œil de l'aiguille) de forme quadrilatère dont la direction est transversale à la longueur de l'aiguille.

Pour ce qui est des aiguilles droites, Boyer attache plus d'importance à leur forme qu'à la matière. Ledran et Houste ont préconisé l'argent, l'or; car, selon eux, les aiguilles d'acier se rouillent. Boyer dit qu'il ne s'est pas aperçu de cet inconvénient et les propose d'acier bien poli, arrondies et cylindriques depuis la tête jusqu'auprès de la pointe, endroit où elles doivent être aplaties; leur tête doit être percée dans la direction des tranchants d'une ouverture pour recevoir le fil.

Dans la deuxième partie de son mémoire, Boyer rappelle tout d'abord la grande prodigalité que l'on fait depuis quelques temps de l'usage des sutures.

On doit les employer dans les plaies des lèvres, becs-de-lièvre, plaies du conduit intestinal, plaies de l'esto-

mac, plaies pénétrantes de l'abdomen, pour l'hémostase des vaisseaux dans les amputations (là il fait une diversion pour parler des procédés d'hémostase et insiste sur le fait d'envisager s'il y a des collatérales pour l'avenir du membre).

Dans la dernière partie, Boyer commence par dire qu'on ne peut donner des règles au vrai talent, que la forme circulaire des aiguilles est singulièrement propre à simplifier les règles qui doivent diriger leur emploi.

Pour ce qui est de tenir et conduire l'aiguille on peut agir de dehors en dedans ou dedans en dehors.

Les diverses sutures sont la suture simple (celle qui fut tout d'abord employée) puis la suture enchevillée (la traction des fils s'exerce dans le sens d'une sorte de diagonale), employée, par exemple, dans la gastrorraphie. La ligature des artères doit être faite tout de suite, durant opération et on ne doit pas faire faire la compression digitale par un aide durant celle-ci.

Traité d'Anatomie.

Son premier ouvrage en date fut son traité d'anatomie, dont la première édition est de 1799. Boyer, depuis plus de 20 ans, enseignait l'anatomie.

L'exactitude dans l'observation, la minutie dans les détails, la grande clarté, la division de l'ouvrage encore classique de nos jours : squelette, myologie, angeiologie, névrologie, splanchnologie, qui facilitait le travail des débutants fit son énorme succès dès sa parution; de plus, ce traité était nécessaire, car ceux de Winslow et Sabatier, en vogue dans les écoles, étaient incomplets et trop élémentaires, parfois erronés, embrassant à la fois la physiologie et l'anatomie.

A l'époque où Boyer le composa, deux écoles se trouvaient en présence, l'une avec Desault comme chef, l'au-

tre avec Haller, Soemering, Vicq d'Azyr et qui allait recruter Bichat.

La première, celle de Desault, qu'on aurait pu appeler école anatomique chirurgicale, s'en tint uniquement à la simple et pure description des organes et de leurs rapports. Pour elle, les deux qualités de l'anatomiste étaient l'attention et la patience; c'est cette école et son maître Desault que Boyer va suivre. La deuxième école ne séparait point la physiologie de l'anatomie.

Boyer ne veut rechercher ni l'élégance ni l'élévation de style dans son œuvre d'anatomie.

Si son livre n'a qu'un intérêt historique pour notre époque, il répondit à un besoin et fut d'une grande utilité pour son époque.

La méthode de Boyer est celle qui a survécu; on s'étonnerait fort actuellement de trouver de la physiologie dans un livre d'anatomie et surtout une élégance et une recherche des mots dans un livre de science exacte comme l'anatomie.

Nous ne pouvons mieux connaître Boyer anatomiste qu'en analysant la préface de son traité.

Traité complet d'Anatomie, de BOYER (1797-1799)

(4 volumes in-8°)

Il ne suffit point de considérer les parties du corps humain d'une manière vague et générale pour se faire des idées exactes, il faut les examiner l'une après l'autre et analyser ou décomposer leurs qualités diverses.

Boyer se montre essentiellement pratique et méthodique... (ce qu'il sera comme professeur d'anatomie, il le demeurera comme professeur de clinique chirurgicale).

Toutes nos descriptions seront calquées sur cette méthode analytique.

La structure intime des organes qui composent la ma-

chine humaine est ce qu'il y a de moins connu en anatomie. Les parties dont ils sont composés eux-mêmes deviennent si fines et si déliées, lorsqu'elles se réunissent pour en former le parenchyme, qu'elles échappent à nos sens.

Les moyens qu'on emploie pour découvrir leur arrangement intime tels que le microscope, les injections, la macération, l'ébullition, etc., sont extrêmement défectueux et insuffisant. Cependant, les explications physiologiques sur le mécanisme des fonctions du corps humain, sont fondées sur la structure interne des organes, que la plupart des anatomistes ont inventée au gré de leur caprice, plutôt qu'ils ne l'ont véritablement aperçue. On peut dire qu'elle a été imaginée pour étayer les systèmes physiologiques et non que ces systèmes sont fondés sur une structure connue et avérée des parties.

Boyer se rend compte parfaitement que si l'on connaît pas mal de choses au point de vue anatomie macroscopique, au point de vue microscopique il y a beaucoup de chemin à parcourir, aussi il ne s'étend pas longuement sur la structure intime des organes avant de les traiter anatomiquement, et il s'abstient le plus possible de traiter la physiologie, toutes les explications ne le satisfont pas.

L'ostéologie suit immédiatement l'introduction. C'est avec raison que les anatomistes commencent aujourd'hui la description des parties du corps humain par celle des os, qui en sont la charpente. Les os ont des rapports si multipliés et si variés avec toutes les autres parties du corps auxquelles ils servent de soutiens, et dont ils déterminent les formes, qu'il est impossible de faire des progrès dans l'étude de ces parties sans en avoir une connaissance exacte.

Boyer insiste sur l'importance de l'ostéologie dans la connaissance de l'anatomie, comme tous nos maîtres ne cessent de nous le répéter tout au début de nos études médicales : sujet qui paraît d'autant plus sévère que

c'est notre premier contact, mais par la suite on s'aperçoit de son importance.

Nos connaissances les plus utiles, les plus applicables, consistent dans celle des rapports variés qu'ont entre eux les objets de nos études.

Elle démontre que les jeunes gens qui ont appris l'ostéologie suivant cette méthode, font des progrès très rapides dans l'étude de la myologie et dans celle des autres branches de l'anatomie.

Boyer insiste sur le bénéfice immédiat que l'on retire de la connaissance de l'ostéologie.

En parlant des connexions des os en général, nous avons exposé les cartilages articulaires, la synovie, les prétendues glandes synoviales et les ligaments.

Le souci de Boyer est de faire de l'anatomie vivante, de l'anatomie de topographie régionale.

Les anatomistes sont partagés sur la classification des muscles. Les uns les classent et les distribuent d'après l'idée qu'ils se sont formée de leurs usages, ils mettent ensemble, par exemple, ceux qui meuvent la tête, l'épaule, le bras, l'avant-bras, etc... Les autres divisent le corps en plusieurs régions et parlent des muscles qui se rencontrent dans chacune, en commençant par ceux qui sont les plus extérieurs ou les plus voisins des téguments.

Là encore, Boyer abandonne la méthode de classification des muscles suivant leurs fonctions, la physiologie, pour adopter celle où on les classe par région..., ce qui permet à l'élève de mieux retenir le groupe de muscles.

Elle ne donne point de fausses idées touchant l'action des muscles; elle en fait bien connaître la position et les rapports; elle est commode pour la dissection, puisqu'elle considère les muscles dans l'ordre de leur position. J'ai donc adopté cette dernière méthode, qui est celle qu'Albinus a suivie dans son beau traité de myologie; mais je n'ai point divisé le corps humain en un aussi

grand nombre de régions que cet anatomiste célèbre; je les réduis à trente.

Boyer sait que son livre est destiné tout d'abord à des élèves, au point de vue théorique, qui plus est, pour leur faciliter les travaux pratiques de dissection. Il dressera d'ailleurs à la fin de son anatomie un tableau de toutes les parties du corps, suivant l'ordre de leur position, depuis la peau jusqu'aux os. Il insistera encore :

Je me suis appliqué surtout à déterminer les rapports des muscles avec les parties qui les environnent : ce point de vue intéressant de l'étude myologique a été trop négligé par les anatomistes.

Les vaisseaux sanguins se divisent en artères et en veines. Les premiers ont été suivis avec une exactitude scrupuleuse jusque dans leurs plus petites ramifications par les anatomistes qui ont écrit dans ces derniers temps et notamment par Haller dont les " Fasciculi anatomici " ne laissent rien à désirer sur cet objet.

Mais ce n'est pas la connaissance des dernières ramifications des artères qu'il importe au chirurgien d'acquérir, cette connaissance n'est d'aucune utilité réelle dans les opérations chirurgicales.

Boyer s'élève contre les anatomistes disséquant « à la loupe » et indique qu'il ne faut point perdre de vue l'utilité réelle, ce qui est pratique lorsqu'on fait un enseignement. Mais, à ce sujet, il ajoute qu'il ne suffit pas de connaître d'une manière générale leur situation, leur direction, leur volume; il faut avoir à cet égard les notions les plus détaillées, les plus exactes, les plus précises, il faut en connaître les rapports avec la même précision rigoureuse; aussi me suis-je attaché principalement à ces objets, sur chacun desquels je suis entré dans les plus grands détails.

L'adjoint de Sabatier à la chaire de médecine opératoire apparaît... Il sait combien ce sujet touche de plus près encore ce qui importe à un chirurgien.

Il m'est plusieurs dont l'exposition paraît encore em-

barrassée et obscure : tels sont les nerfs cervicaux, les lombaires et les sacrés.

Boyer traite fort bien dans cette partie de son anatomie les plexus brachial comme le plexus lombaire et sacré; on n'a rien à retrancher, peu à ajouter pour ce qui est du chapitre des nerfs craniens, on ne peut que regretter que le nerf auditif et facial ne fassent qu'un seul nerf ainsi que le glosso-pharyngien et le pneumogastrique et que le nerf spinal vienne de la moelle, ce qui ramène les douze nerfs craniens à neuf paires.

Dans l'exposition de chaque viscère en particulier, nous nous sommes bornés à ce qu'il y a de positif. En parlant de la structure des organes, nous n'avons hasardé aucune conjecture; nous avons pensé qu'une science de faits comme l'anatomie, doit bannir sévèrement les hypothèses. Lorsque nous parlons d'objets qui ne peuvent être découverts par les sens ni soumis à des expériences capables de manifester leurs qualités, ce n'est qu'avec la plus grande réserve. Les bons esprits ne sauraient trop se mettre en garde contre ces vaines suppositions qui composaient presque entièrement les sciences physiques il n'y a pas longtemps encore.

Boyer traite l'anatomie comme une science d'observation mais vraiment sérieuse, peut-être un peu sévère, car loin de tout effet d'imagination.

L'ouvrage est terminé par le tableau de toutes les parties du corps suivant l'ordre de leur position depuis la peau jusqu'aux os.

Boyer a vu de près dans les salles de dissection les embarras des débutants, et il veut leur aplanir ce chemin un peu ardu de tout début; il a connu mieux que quiconque la rude école.

Les commençants, livrés souvent à eux-mêmes dans les dissections, ont beaucoup de peine à démêler, au milieu du grand nombre de parties qui se présentent lorsqu'ils ont enlevé la peau et le tissu cellulaire, celle dont ils veulent plus particulièrement faire l'étude.

Une exposition anatomique bien faite ne doit pas seulement offrir l'histoire des principales pièces dont le corps est composé, établir les relations générales qu'elles ont entre elles, c'est dans les éléments les plus subtils des corps que se trouvent cachés les ressorts de leurs mouvements, et nous pouvons espérer d'en connaître le secret qu'en suivant la structure des machines naturelles jusque dans leurs pièces les plus déliées.

Boyer sent que l'anatomie pure n'est pas une science complète et qu'il n'y a dans leur structure intime autre chose que nous devons chercher mais il ajoute :

Si je ne suis entré dans aucun détail historique, physiologique ou pathologique, c'est, je l'avoue, parce que j'ai regardé ces accessoires comme étrangers au véritable objet de mon ouvrage.

Car il donne un traité uniquement d'anatomie. Il sent que la physiologie y est liée ainsi que l'anatomie microscopique mais ce n'est point dans le sujet qu'il traite; il ne sort pas du cadre de son étude.

Une grande partie de ces réflexions s'applique également aux explications physiologiques. La connaissance des fonctions exécutées par les divers organes du corps vivant est également étendue : elle forme encore l'objet d'une science à part qui, touchant à toutes les branches de la physique, ne peut être approfondie sans qu'on entre dans de grands détails.

Quand aux détails pathologiques, c'est-à-dire à l'exposition des changements que la maladie occasionne dans la structure même, ainsi que dans les fonctions des organes, on doit sentir avec un peu de réflexions que, quoique leur connaissance ait jeté beaucoup de jour sur l'anatomie de l'état sain, rien n'est plus capable de porter une grande confusion dans l'esprit des commençants et de leur donner des idées extrêmement fausses.

Boyer s'adresse à des débutants, qui feront plus tard de l'anatomie pathologique, de la médecine opératoire.

Je pense donc que c'est à la pratique qu'il faut ren-

voyer l'anatomie chirurgicale ou médicale, et je l'ai par conséquent exclue de ce traité. On voit que je me suis attaché principalement à dégager l'anatomie de tout ce qui n'y tient pas d'une manière à perfectionner celui de son enseignement. Le premier pas à faire pour le progrès d'une science est d'en bien reconnaître l'étendue, d'en bien fixer les limites, de distinguer avec précision les objets dont elle se compose, de ceux qui se rapportent aux sciences collatérales avec lesquelles ils ont été presque toujours confondus; le second est d'en exposer les idées avec méthode et de les ranger dans un ordre qui, non seulement les éclaircisse en elles-mêmes, mais qui fasse saisir tous leurs rapports pour ainsi dire d'un coup d'œil. C'est ce que j'ai tenté pour l'anatomie.

Renfermé dans l'enceinte des amphithéâtres et des hôpitaux, resserré dans les occupations pénibles et souvent dégoûtantes de la dissection, de la pratique et de l'enseignement, je ne puis être familier avec l'art d'écrire. Le style de cet ouvrage se ressentira nécessairement de la sévérité de mes habitudes. D'ailleurs, s'il faut le dire franchement, une manière ornée et fleurie me paraît un véritable contre-sens dans les sciences : le bon esprit et le bon goût la réprouvent également. Les objets des sciences veulent être exposés avec clarté, avec précision.

Si, lorsque Boyer parlait, on pouvait lui reprocher son accent très prononcé de la Corrèze et pas très agréable (dira Dubois d'Amiens), on sera obligé de reconnaître qu'il exposait de la manière la plus claire et la plus complète les sujets qu'il avait à traiter. Boyer parle simplement et clairement, il a raison de répudier tout le verbiage si en honneur dans la littérature médicale du XVIII^e^ siècle.

De son temps, Voltaire se plaignait de ce qu'on portait l'éloquence jusque dans l'anatomie. Il citait cela comme une preuve de mauvais goût, comme un défaut de sentiment des convenances En partageant l'opinion de

ce grand homme, si bon juge en cette matière, je suis bien sûr de ne pas m'égarer.

...On est exposé souvent à voir les mêmes mots revenir sans cesse sous la plume, à voir les mêmes tours de phrase se représenter sans cesse à l'esprit. Dans les ouvrages d'agréments, on évite ces répétitions qui choquent les oreilles; mais dans les ouvrages de science, cette affectation me paraît tout à fait puérile.

L'anatomie n'exige que de l'attention, de la patience. Depuis plusieurs siècles, elle est cultivée par des observateurs infatigables, aidés dans leurs recherches du secours de méthodes et d'instruments ingénieux : la science existe donc depuis longtemps, et je n'ai pas la prétention d'avoir créé une anatomie nouvelle, c'est-à-dire d'avoir peint de nouveaux objets.

Cependant, outre que j'ai fait des corrections importantes dans les descriptions adoptées par les anatomistes les plus exacts, j'ai considéré les parties sous des rapports nouveaux, soit en elles-mêmes, soit relativement aux parties environnantes.

La vérité et la reconnaissance me font un devoir de dire que c'est dans les leçons d'un homme enlevé trop tôt à l'humanité et à la chirurgie : le célèbre Desault, que j'ai puisé la partie méthodique et le plan de ce traité.

Boyer s'attacha à Desault alors qu'il vivait du maigre produit de ses cours particuliers d'anatomie, chirurgie et d'opérations.

Desault était alors chirurgien de la Charité.

Boyer aura cette reconnaissance et restera d'ailleurs toujours l'élève de Desault, qui a eu une profonde influence sur lui.

Par ce moyen, je crois avoir fait un ouvrage propre à diriger sûrement les élèves dans leurs dissections particulières, et de présenter aux hommes instruits le tableau de ce qu'ils savent, dans un ordre, j'ose le dire, plus simple et plus naturel.

Passons maintenant à l'œuvre maîtresse de la vie de Boyer :

Traité des maladies chirurgicales

et des Opérations qui leur conviennent

Boyer, dans son traité, entre immédiatement en matière (il ne fait pas de réflexion sur la pathologie et la thérapeutique générale) (ce que nous trouvons à ce sujet dans l'édition de 1844 est l'œuvre de son fils) comme la compilation des 11 volumes de l'édition primitive en 6 volumes est encore l'œuvre de ce dernier; mais Philippe Boyer n'a fait que remplir une volonté de son père qui avait essayé de diminuer le trop grand nombre de volumes.

Boyer, dans sa modestie habituelle, dit dans sa préface qu'il n'a pas la prétention de donner une chirurgie nouvelle, l'ayant trouvé cette science toute faite, il la donnait telle que ses devanciers la lui avaient livrée et qu'il voulait éviter aux élèves un travail long et fructueux et les dispenser d'aller puiser dans un grand nombre d'ouvrages.

Jusqu'alors, il faut bien dire que toutes les publications remontaient au XVI[e] siècle... la grande chirurgie de Guy de Chauliac, les œuvres d'Ambroise Paré en France, et à l'étranger les œuvres de Fabrice d'Aquapendante, les institutions de Heister, les aphorismes de Bœrheave, le cours de chirurgie de Benjamin Bell.

Boyer ne réclamait pour lui aucun mérite; ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il avait eu le mérite de tracer un tableau complet d'une science dont on n'avait jusqu'ici donné qu'une esquisse, peu sérieuse, mérite d'avoir réuni les matériaux les plus divers, choisi avec un soin jaloux, et de les avoir fondus en une admirable harmonie. Avant d'entreprendre de parcourir son œuvre chirurgicale, relevons une critique qui revient sans cesse sur Boyer; on lui reproche de ne pas être un esprit novateur, qu'il

accorda beaucoup au passé, pas assez au présent, tout en ne laissant rien à l'avenir; mais il faut se reporter à cette époque où l'anesthésie n'existait pas, où aucun souci des contagions, aucune notion des règles d'hygiène les plus élémentaires n'étaient observées; aussi on ne pouvait guère entrevoir une ère nouvelle pour la chirurgie (quelques temps plus tard, d'ailleurs, entre la découverte de l'anesthésie et de celle des microbes par Pasteur, jamais la chirurgie ne fut aussi meurtrière). On a reproché à Boyer, nous avons vu plus haut, d'avoir méconnu les travaux de ses contemporains. Il n'en est rien; il avait le sens critique, il n'admettait pas d'emblée telle ou telle nouveauté; d'ailleurs, il savait revenir sur les jugements qu'il avait portés.

Pour ce qui est de la méconnaissance des ouvrages des pays étrangers, de la chirurgie anglaise et allemande, les relations étaient alors interrompues, s'étant ressenties de la guerre avec tous nos voisins. Nous allons étudier ce qui nous paraît principal dans cette énorme œuvre chirurgicale, pour répondre à certains critiques médicaux comme Malgaigne, qui sont allés jusqu'à affirmer que la contribution propre de Boyer au progrès de la chirurgie est insignifiante.

Conservateur par tradition et par tendance, il ne tenta pas d'édifier des méthodes nouvelles, il ne révolutionna certes pas l'art chirurgical, il apporta peu de procédés opératoires nouveaux; il eut le mérite de revoir et de perfectionner certains anciens procédés opératoires. Bien des choses lui ont été prises; parmi ses élèves, disons-le, certains ont plagié son œuvre; Boyer nous le laisse entendre; de plus, il ne connaissait pas l'art de donner une grande publicité à toutes les productions de l'esprit.

Suivons tout d'abord Boyer dans la préface de son ouvrage où nous connaîtrons vraiment ses idées au point de vue chirurgical.

Il constate les grands progrès qu'a fait la chirurgie :

les procédés opératoires sont fixés et décrits avec précision. Nos instruments et nos appareils sont devenus d'un usage plus commode à mesure qu'ils ont été simplifiés davantage; s'il reste encore quelque chose à faire c'est moins, en imaginant de nouveaux instruments qu'en réformant d'inutiles.

En ce qui concerne les médicaments externes on a su garder ceux qui méritaient d'être conservés; ces progrès sont dus en grande partie aux travaux de l'Académie royale de Chirurgie.

Les traités complets de chirurgie, depuis le siècle dernier ont bien vieilli et Boyer se propose, dans cet ouvrage, de rédiger pour les élèves en un corps de doctrine les leçons qu'il fait depuis plus de 20 années sur la pathologie externe et sur les opérations de chirurgie. Le plan de ce traité est le même que celui suivi par Boyer dans l'enseignement de la chirurgie. Il divise la pathologie chirurgicale en deux parties : la première, ou pathologie générale, qui comprend l'inflammation générale, les abcès, la gangrène, les brûlures, les plaies, les tumeurs, les ulcères, les fistules et les maladies des os eux-mêmes et des articulations; la deuxième partie, pathologie des maladies chirurgicales classées suivant un ordre purement anatomique. Celles qui intéressent tête, cou, poitrine, abdomen, extrémités; cette partie renferme en même temps la description des procédés opératoires que Boyer considère que l'on doit indiquer dans les ouvrages de pathologie externe (en dehors des traités particuliers et opérations de chirurgie).

Le plan général adopté est celui généralement suivi par les auteurs de traités complets de chirurgie (et notamment de Fabrice d'Aquapendante) c'est le plus simple; c'est pour cela que Boyer l'a adopté.

Dans un traité de chirurgie pratique, il s'agit moins de systématiser les maladies et de les distribuer en classes, ordre et genres comme le font les nosologistes, ce

qui est de la pathologie interne, que de retracer les causes, les symptômes, complications et terminaisons.

A l'histoire de la maladie, suit le traitement, régime, emploi de médicaments tant internes qu'externes, les opérations : les meilleurs procédés opératoires seront décrits, les bons seront indiqués, les autres omis.

Boyer, comme dans son traité d'anatomie, où il a voulu un sujet contenu dans ses seules et véritables limites (sans la physiologie, l'anatomie microscopique et pathologique), ici s'est efforcé d'écarter tout ce qui n'appartient pas essentiellement au sujet qu'il traite; il a omis toutes les vaines théories et s'est abstenu d'entrer dans les détails de l'histoire de l'art car quelque intéressant que cela soit Boyer veut que son traité soit didactique et il ne veut point par un étalage facile d'une grande érudition étonner. Il n'a point voulu rendre l'ouvrage trop volumineux par des observations propres à ses 25 ans d'exercice de la chirurgie et on ne peut que regretter que ce ne soit que par endroits seulement et pour éclairer qu'il n'a rapporté que quelques faits de sa longue pratique.

Boyer s'excuse du petit nombre d'idées neuves renfermées dans ce traité et pour ne point être pris pour le plagiat de ses propres découvertes, il est obligé de dire que quelques-uns de ses élèves, dans leurs ouvrages ont omis de dire où ils avaient puisé leurs idées. Mais ces idées qu'importe par quelle voix elles aient été proclamées! Leur prix est dans l'utilité qui peut résulter de leur publicité.

(Y a-t-il beaucoup d'auteurs capables d'un tel désintéressement?)

Boyer insiste auprès des élèves sur la pratique, la fréquentation des grands hôpitaux où se trouvent rassemblées les maladies de toute espèce, complément indispensable sans lequel la pratique de l'art ne serait longtemps pour eux qu'une suite d'hésitations et de téméri-

tés, la lecture des meilleurs livres, l'assiduité aux leçons des plus habiles maîtres ne suffisant pas.

Boyer rend dans ce traité grâce aux travaux de l'Académie royale de Chirurgie et à ceux des hommes qu'avait formés cette célèbre Société; c'était là sa grande, sa seule école à lui-même, école à jamais célèbre, qui n'avait été, en effet, composée que de maîtres et qui avait eu pour auditoire le monde savant tout entier.

Son livre glorifie ces hommes illustres. Ce brillant cortège : Maréchal, J.-L. Petit, Lapeyronie, Ledran et Foubert qui invente la taille latérale proprement dite.

Daviel qui, le premier, sait extraire le cristallin et dilater le canal nasal.

Goursault et Pipelet qui éclairent si vivement le traitement des hernies étranglées.

Morand et La Faye qui pratiquent les premiers, avec sûreté, l'amputation des membres dans les articles.

Chopart, à jamais célèbre par son ingénieuse amputation partielle du pied.

Desault, en même temps que Hunter, eut l'idée heureuse de pratiquer la ligature des artères au-dessus des tumeurs anévrismales. Et tant d'autres qu'il cite : Bordenave, Lamartinière, Pibrac, Hévin, Brasdor et Louis.

Nous allons parcourir cet ouvrage en suivant le plan adopté par Boyer, indiquer sommairement les très bonnes choses que l'on trouve à tout moment et insister particulièrement sur ce que l'on doit à Boyer :

1° Il donna une description très vraie, très fidèle de la fistule à l'anus;

2° Il établit la pathologie et surtout le traitement de la fissure à l'anus;

3° Le premier il découvrit la transparence de l'hydrocèle et préconisa les injections irritantes;

4° Il décrivit le premier les tumeurs fongueuses sanguines;

5° Le premier il signala la bourse séreuse située en avant de la membrane thyrohyoïdienne (et remontant jusque sous la face postérieure de l'os hyoïde); il expliqua le rôle joué par cette bourse dans la pathogénie du kyste sous hyoïdien (kyste de Boyer) et les fistules rebelles succédant à l'ouverture des kystes. Tous les auteurs de nos jours ont confirmé que la suppuration de ces kystes est presque la règle;

6° Il inventa pour les fractures deux appareils : un pour celles de la clavicule, l'autre pour celles de la rotule. Il contribua à la vulgarisation de l'extension continue (pour les fractures du col et de la partie moyenne du fémur);

7° Il inventa la sonde conique pour la dilatation forcée mais graduelle des rétrécissements filiformes de l'urèthre;

8° Pour la taille il préconisa l'incision oblique par incision transversale;

9° En thérapeutique il introduisit une excellente modification (on appliquait directement sur les plaies la charpie à pansements dont l'enlèvement provoquait d'atroces douleurs) il interposa entre la plaie et la charpie un linge fin enduit de cérat et percé de petites ouvertures (ancêtre de notre tulle gras).

Laissons parler Boyer sur une maladie au sujet de laquelle, dans l'état actuel de nos connaissances, une grande place est laissée aux hypothèses : le cancer.

Il envisage les causes prédisposantes du côté psychique : sujet de caractère triste, mélancolique, bilieux; du côté physique : les traumatismes, les irritations par moyens mécaniques ou chimiques. Il croit à l'hérédité de transmission par voie de la génération « les sujets nés de parents cancéreux sont plus exposés à cette maladie, de cause inconnue, sorte de virus cancéreux. »

L'opération est rarement suivie de succès. Il y a rechute et la maladie parvient plus promptement à son ter-

me fatal que dans les cas où l'opération n'a pas été pratiquée.

Ensuite Boyer traite longuement le chapitre des artères, de leur compression et ligature; le professeur adjoint de médecine opératoire réapparaît ici. Il donne diverses observations relatives à des anévrismes vrais par exemple de l'artère poplitée guéris par compression au-dessus de la tumeur (un épicier de l'île Saint-Louis, à Paris), à qui il fait durant onze mois de la compression avec une sorte de tourniquet. Une autre observation sur l'emploi de la compression, dans le cas de tumeur sanguine congénitale, disons d'angiome, d'autant plus curieuse qu'elle relève du cadre familial.

Une des petites-filles de Boyer vint au monde, en 1811, avec une petite tache rouge (de la grosseur d'une piqûre de puce sur la tempe droite, un peu au-dessus de l'angle externe des paupières). A deux mois, cette tache était aussi large que l'ongle d'un pouce d'adulte; le progrès rapide faisait présager le développement prochain d'une tumeur sanguine.

Boyer fit appliquer un bandage mécanique (une pelote un peu plus large que la tache) et cela pendant 3 ans, le jour seulement. A l'âge de 7 ans, il ne reste qu'une ligne très étroite légèrement violacée correspondant à la circonférence de la tache.

A 20 ans, il ne restait aucune trace.

Nous trouvons ce récit dans l'édition publiée en 1844 par son fils Philippe.

Arrêtons-nous maintenant à un chapitre important, celui des fractures des os, de leurs appareillages.

Boyer indique tout d'abord que l'extension doit se faire surtout grâce aux mains d'aides intelligents plutôt qu'à des moyens violents comme lacs, machines et la contre-extension par degrés non sur les fragments inférieurs mais sur le membre s'articulant avec le fragment inférieur (par exemple, pour une fracture du fémur, la

contre-extension sur la jambe), c'est d'ailleurs actuellement ce que l'on fait lorsqu'on place des broches de Kirschner à travers le plateau tibial pour les fractures du fémur.

Desault, le premier, avait saisi qu'il n'y avait pas de fracture plus facile à réduire que celle de la clavicule; mais combien il était difficile de la maintenir réduite. L'appareil de Desault comprenait un coussin cunéiforme (formé de linges usés) que l'on mettait dans le creux axillaire, une première bande circulaire ascendante du coude à l'épaule et une deuxième circulaire partant du creux axillaire du côté sain et allant à l'épaule malade et coude côté opposé, c'était un bandage compliqué, long et embarrassant à faire et chaque fois qu'on le renouvellait cela rendait inévitable des mouvements des fragments. Boyer préconisa un appareil très simple, composé d'un coussin cunéiforme (de balle d'avoine, donc moins dur que celui de Desault à linges usés), d'une ceinture de toile piquée, large de cinq pouces, passant autour de la poitrine à la hauteur du coude, d'un bracelet de toile piquée, que l'on place autour de la partie inférieure du bras malade, et de courroies attachées au bracelet qu'on fixe à la ceinture, servant à ramener le coude contre le corps.

Boyer cite quelques observations au sujet des bons résultats qu'il a eus avec l'appareil de Desault à extension continue. La première observation est celle d'un cocher, âgé de 48 ans, qui était tombé du siège de sa voiture sur le pavé, le 8 juin 1797, transporté à l'hôpital de la Charité, on réduisit sa fracture du col du fémur et on lui appliqua l'appareil de Desault. Au 60e jour, il marchait avec des béquilles et au 3e mois il n'y avait pas de raccourcissement du membre et il sortait guéri. Suivent d'autres observations de sujets d'âge très différent, un charpentier, Bouin, âgé de 40 ans; un conducteur de diligence, nommé Claude Dant, âgé de 54 ans; un maçon, de 67 ans. Les chirurgiens anglais, à la tête desquels on doit mettre Astley Cooper, pensaient que les appareils

étaient inutiles pour la fracture du col du fémur; aussi ils n'avaient que des consolidations incomplètes, à l'inverse de Boyer.

Au sujet des causes traumatiques de la fracture du col du fémur, Boyer indiquait que les plus fréquentes étaient les causes directes par chutes sur le grand trochanter et que les causes indirectes par chute sur pieds et genoux étaient exceptionnelles. Astley Cooper, au contraire, soutenait que les secondes causes étaient la généralités et les premières l'exception. Il n'y a pas de contradiction entre les deux observateurs, car à l'époque où vivait Boyer, il n'y avait pas de trottoirs dans les rues de Paris et il ne pouvait donc pas connaître la cause admise par Cooper qui habitait Londres où les rues étaient depuis longtemps garnies de trottoirs.

Pour terminer, une observation curieuse de fracture du col du fémur ayant permis la marche alors qu'on ne marche pas avec une fracture du col du fémur : il devait s'agir d'une fracture incomplète; d'ailleurs, Boyer pensa à ce sujet à la destruction progressive de l'os et non à une fracture primitive. C'est le cas d'une dame âgée de 77 ans, renversée, près de la fontaine Saint-Michel, à Paris, par les chevaux d'une voiture omnibus. Elle alla, en donnant le bras à une personne, jusqu'au corps de garde, distant de 150 pas du lieu de l'accident; après s'être reposée, elle ne put se relever. Après 6 mois de séjour au lit elle mourut; à l'autopsie on constata une fracture intracapsulaire du col du fémur.

Une dernière chose importante à noter c'est la façon dont Boyer insiste particulièrement sur les précautions à prendre dans la pose et la surveillance des appareils à extension continue. Il y a une anecdote que Boyer omet dans son traité des maladies chirurgicales, c'est celle concernant le général La Fayette, qui se fit une fracture de l'extrémité supérieure de la cuisse. Avec Deschamps, Boyer posa un appareil à extension continue et ils exhortèrent le malade à la patience; la cons-

tance stoïque du blessé qui ne proférait pas une seule plainte, trompa la surveillance des chirurgiens et quand ils enlevèrent l'appareil ils se trouvèrent en présence de gros désordres produits par les liens contentifs.

Nous allons parler de l'appareil que Boyer inventa pour les fractures de la rotule. Il insiste d'abord sur l'impossibilité de la coaptation immédiate et constante des deux fragments du fait de l'action des muscles insérés sur le fragment supérieur. Si on arrive à les réunir, on obtient une union fibreuse entre les deux pièces, union qui ne devient jamais osseuse car elle est formée aux dépens des aponévroses environnantes.

Pour réduire et maintenir les fragments de la rotule, il faut :

1° Placer le membre dans la position de relâchement complet des muscles;

2° Le maintenir par des moyens rendant nuls les efforts des muscles antagonistes;

3° Exercer sur les deux fragments une pression en sens inverse les poussant l'un vers l'autre avec l'extension de la jambe et flexion de la cuisse.

La gouttière utilisée par Boyer se compose d'une gouttière de bois qui doit aller du milieu de la cuisse jusqu'au-dessous du mollet, de deux courroies, l'une passant au-dessus du fragment supérieur de la rotule, l'autre au-dessous du fragment inférieur, et de cinq à six lacs de ruban de fil.

La gouttière doit rester en place durant soixante jours; pour les vieillards, il faut la laisser dix jours de plus.

Boyer s'élève contre les mouvements que l'on recommandait alors de faire exécuter à la jambe pour prévenir la raideur articulaire, on risquerait, dit-il, la rupture de la substance fibreuse et cette ankylose est utile. Sans l'intervention sanglante qu'on ne pratiquait pas à ce mo-

ment-là dans les fractures de la rotule, Boyer n'avait, en effet, qu'à espérer la formation d'un cal fibreux, long et souple. D'après les diverses observations (au nombre de 8) qu'il donne dans son traité, les malades sortaient de l'hôpital au bout de 2 mois et demi et marchaient avec assez de facilité. Dans l'édition de 1844, publiée par Philippe Boyer, celui-ci s'étonne que son père n'ait pas admis la possibilité du maintien en rapport étroit des fragments et l'obtention d'un cal osseux, il insiste encore à tort en parlant des résultats obtenus de cal osseux dans son service de l'hôpital Saint-Louis avec l'appareil de Boyer. Il faut remarquer, en passant, que la plupart des critiques apportées trente ans après, sans beaucoup de respect d'ailleurs, par Philippe Boyer, au sujet de l'œuvre chirurgicale paternelle, ne portent pas vis-à-vis de nos connaissances actuelles; il fait chaque fois fausse route; un peu plus loin par exemple, il n'admet pas, à l'inverse de son père, que le tibia se fracture plus souvent que le péroné, etc...

A propos du péroné, au sujet de la fracture de l'extrémité inférieure, Boyer avait réuni en un corps de doctrine les matériaux épars ; Dupuytren, profitant des observations de ses prédecesseurs, de celles de son maître et des siennes, a donné là-dessus des préceptes remarquables.

Le mécanisme des fractures du calcaneum par arrachement sous la traction brusque du tendon d'Achille, soutenu par J.-L. Petit, Desault, est décrit par Boyer. Le tendon d'Achille s'insérant à angle droit sur le prolongement qui constitue la partie postérieure du pied, et balancé entre l'effort des muscles extenseurs du pied, le poids du corps et la résistance du col, constituent à son avis les conditions les plus propres à favoriser la production des fractures par l'action musculaire. Ces fractures seraient encore plus fréquentes si le tendon d'Achille, qui est long, ne se rompait pas souvent et, de plus, si le fléchissement des cuisses et jambes dans chute sur pointe des pieds n'absorbait pas une partie du poids du corps.

C'est la radiographie qui nous a montré, de nos jours, que le mécanisme de ces fractures se faisait par écrasement.

La rétraction de l'aponévrose palmaire, maladie à laquelle son élève Dupuytren va attacher son nom, et qu'il a traité chirurgicalement en France, à l'exemple des chirurgiens anglais, est longuement décrite par Boyer. Cette flexion permanente involontaire débute par l'auriculaire et n'atteint jamais le pouce.

Les diverses méthodes d'amputation suivent : méthode circulaire, les parties molles étant coupées circulairement et perpendiculairement à l'axe de l'os; la méthode à lambeaux, un ou deux lambeaux sur les côtés de l'os; la méthode ovalaire, la plaie aura la forme d'un V, surtout pour les os du métacarpe, métatarse et pour les désarticulations.

Nous voici à présent à un tout autre chapitre de la chirurgie, celui concernant l'otorhinolaryngologie où la spécialisation n'avait pas fait son apparition, pas plus dans son exercice que dans son enseignement.

La paracenthèse du tympan, dont Astley Cooper décrivit le procédé en juin 1801, et qu'il pratiqua le premier pour guérir la surdité produite par l'oblitération de la trompe d'Eustache, ne semble pas très indiquée à l'avis de Boyer. Ce dernier ne l'a pratiquée qu'une fois et encore pour condescendre aux désirs du père de la malade, une jeune demoiselle de 16 ou 17 ans; cette opération n'eut aucun succès, dit-il lui-même.

Maintenant, un détail curieux de rhinoplastie : à cette époque, on fabriquait des nez artificiels en carton, en bois léger, en cuir, en toile et en argent. Boyer indique que les nez d'argent soudés à des lunettes temporales, lorsqu'ils sont bien faits et surtout s'ils sont colorés avec beaucoup d'art et de soin, imitent si bien le nez naturel qu'on s'y méprend aisément. Il causa un jour, dit-il, durant près d'une demi-heure et à très petite distance avec un négociant dont le nez artificiel d'argent soudé à des

lunettes temporales remplaçait son nez détruit par un ulcère vénérien, et il ne s'en aperçut point.

Avec raison, à l'encontre de beaucoup de chirurgiens de son époque, en ce qui concerne le moment où l'on doit opérer les enfants atteints de bec de lièvre, Boyer dit qu'il ne faut pas les opérer trop tôt. Le nourrisson agite ses lèvres en tétant, ou en poussant des vagissements, aussi la coaptation est peu régulière. Il ne faut opérer dans les premiers jours de la naissance que si l'écartement des bords de la division s'oppose à la succion ou si une très grande ouverture du palais laisse revenir le lait de la bouche dans les narines. Il ne faut, à son avis, opérer qu'à l'âge de 3 ou 4 ans. Boyer se rapproche assez des idées actuelles du professeur Ombredanne, et de Victor Veau, qui opèrent dans le courant de la deuxième année.

Pour guérir radicalement la grenouillette, Boyer, au lieu de fendre la tumeur dans toute son étendue, préconise de faire une ouverture et de retrancher une portion du kyste. Il ne rapporte pas d'observations à l'appui de la méthode qu'il propose exclusivement à toute autre, mais heureusement son fils Philippe comble ce vide en nous indiquant le cas d'une jeune femme âgée de 28 ans, atteinte d'une grenouillette, opérée par trois fois par un chirurgien très connu à Paris et qui consulta Alexis Boyer; à la réapparition de la tumeur, celui-ci fit une incision demi-circulaire et enleva le lambeau; la guérison fut complète.

Le prolongement du filet de la langue qui empêche cet organe de s'élever et de se porter en avant, rend quelquefois la succion impossible ou gêne l'exercice de la parole. Il faut donc, dit Boyer, faire la section transversale du filet de la langue avec des ciseaux et appliquer le cautère sur les vaisseaux ranins lorsqu'ils ont été ouverts et que ni la glace ni l'agaric, ni la compression digitale n'a pu arrêter le sang.

Voici une observation que nous devons à son fils Phi-

lippe qui nous montre sa façon d'agir en pareil cas. Un enfant nouveau-né de deux jours, éprouvait de la difficulté pour têter, du fait que le filet de la langue fut trop long ou que sa nourrice eût des mamelles rondes et un mamelon un peu gros, un chirurgien consulté jugea convenable de couper le filet; il pratiqua cette opération mais porta trop loin le bout des ciseaux, et l'enfant eut une hémorragie que le chirurgien ne put arrêter, pas plus que l'accoucheur de la dame, et plusieurs autres hommes de l'art; hémorragie qui dura de une heure de l'après-midi à six heures et demi du soir, moment où arriva Boyer.

Mon père fit chauffer un petit stylet d'acier et me donna l'enfant à tenir. Je pinçais son nez pour qu'il ouvrit la bouche; je mis sous sa langue une feuille de myrthe (c'est-à-dire une spatule ressemblant à une feuille de myrthe) mon père tint le menton immobile avec son indicateur gauche et appliquant le stylet rouge-blanc sur le point d'où sortait le sang arrêta immédiatement l'hémorragie. L'enfant put têter de suite, après la cautérisation sans que le moindre écoulement de sang ne se produisit.

Voici les idées de Boyer sur le cancer du sein : Il faut faire l'extirpation de la glande et de plus l'extirpation des ganglions axillaires engorgés, on ne doit pas craindre d'enlever une portion du muscle grand pectoral et même de ruginer les côtes. Il est, à ce sujet, une règle dont on ne doit pas s'écarter : c'est qu'il y a moins d'inconvénient à enlever quelques parties saines qu'à laisser la moindre partie atteinte par le cancer et, dans le doute, si elle est, ou si elle ne l'est pas, il ne faut point hésiter à la retrancher.

Pour les plaies pénétrantes du bas-ventre par instrument tranchant, Boyer considère que la suture qui offre le plus grand rapprochement des lèvres de la solution de continuité et la plus grande sécurité entre l'épanchement des matières fécales dans la cavité abdominale, est la suture du pelletier (c'est-à-dire celle qu'emploient

les ouvriers pour coudre les gants de peau fin d'agneau ou de chevreau); elle est aussi nommée suture à surjet (du nom donné à certaines coutures faites par les ouvrières en linge).

Pour les hernies après de nombreuses recherches et d'essais, on n'est pas arrivé, dit-il, à la cure radicale mais ce terme répond-il même de nos jours, à la réalité, on a employé la cautérisation; on provoquait ainsi une cicatrice de brûlure : un épaississement de la paroi abdominale pour s'opposer à la sortie de la hernie; il vante surtout les bandages herniaires.

A propos des fistules borgnes externes, Boyer s'étonne que plusieurs auteurs, parmi lesquels on en compte quelques-uns dont l'autorité est d'un grand poids en chirurgie ont révoqué en doute l'existence de cette espèce de fistule.

Examinons plus particulièrement la question de la fissure de l'anus.

Boyer a été le premier à comprendre que l'affection consistait dans le resserrement spasmodique du sphincter et qu'il fallait agir sur celui-ci. Le traitement palliatif que l'on faisait alors : régime rafraîchissant, interdiction d'aliments excitants et boissons échauffantes, clystères simples ou laxatifs fréquents, trois à quatre fois par jour, bains, applications de sangsues, suppositoires, pommades opiacées et usages de mèches de charpie pour dilater l'orifice du rectum (mais qui provoquait au contraire de l'irritation). Boyer l'essaya ; mais encouragé par les malades tourmentés de douleurs insupportables, il opéra, en incisant le sphincter (il touchait presque du doigt la méthode employée de nos jours, grâce à l'anesthésie générale, la dilatation bi-digitale). Le succès surpassa mon attente, dit-il lui-même (et qui connaît la modestie habituelle de Boyer ne peut douter de sa parole). Il décrit l'opération : il porte le doigt indicateur de la main gauche, enduit de cérat, dans le rectum et sur ce doigt fait glisser à plat un bistouri à lame étroite, le tranchant est dirigé vers le côté droit et il fait une

incision triangulaire à sommet répondant à l'intestin et la base à la peau. Si la constriction est extrême, il fait deux incisions (une à droite et l'autre à gauche).

Il pratique le tamponnement par mèche qu'il introduit dans la plaie, pour empêcher les bords de se réunir d'une manière irrégulière.

Au bout de trois jours, on panse à plat. La guérison de la plaie a lieu en un mois à six semaines d'ordinaire.

Guérison radicale chez tous les opérés pour Boyer. Tel est le résultat des observations, dit-il, sur une maladie jusqu'à présent méconnue et contre laquelle on a employé des remèdes très souvent inutiles, quelquefois nuisibles et toujours insuffisants. Nous reproduisons un résumé de quelques-unes de ses 13 observations :

1. Marie Anguette, 26 ans, entra à l'hôpital de la Charité le 9 septembre 1809, elle le quitta deux mois après l'opération, le 2 novembre; 15 jours après l'opération, les selles furent libres et sans douleurs.

2. Décembre 1810. Peu de jours après l'opération j'allais, dit la malade, à la garde-robe presque sans aucune souffrance et depuis je continue à y aller sans ressentir aucune douleur.

3. M^me^ De..., qui consulta Desault, Vicq d'Azyr, Sabatier, M. Portal, accepte l'opération de Boyer. Deux incisions latérales sur sphincter de l'anus, cicatrisation prompte, évacuations faciles et douleurs cessèrent.

4. Terminons par l'observation concernant M. Poug de Chartres, âgé de 40 ans. Dès l'âge de 18 ans, il présente des hémorroïdes ; les efforts produisent des déchirures à l'anus; vers fin de 1808, il consulte à Paris M.; au printemps 1809 les douleurs se rallumèrent, il revient à Paris consulter le même chirurgien, puis un autre médecin et enfin M. Boyer. Le malade fit voir la consultation de ce dernier à M. Pinel qui fut entièrement de son avis; cet homme, opéré par Boyer, dit qu'il n'a plus au-

cune douleur à l'anus et nulle difficulté pour aller à la selle. « Je chasse fréquemment, je n'ai plus d'ennuis et ma santé ne fut jamais meilleure. »

Sur la question de l'hydrocèle vaginale, Boyer a insisté sur le traitement par la ponction et l'injection modificatrice qui doit lui succéder (ici, il s'agit d'une injection vineuse), pour obtenir la symphyse des feuillets vaginales; il pratique deux injections en laissant séjourner le liquide chaque fois trois à quatre minutes.

Philippe Boyer, dans l'édition de 1844, admire la méthode paternelle et quoique de son temps on remplaçait déjà le vin par la teinture d'iode, dit qu'il n'a pas cru devoir renoncer à l'injection vineuse qui lui a donné des succès si rapide : guérison en 20 à 25 jours.

L'observation suivante au sujet d'une rétention d'urine nous indique l'importance de vider la vessie dans un examen de malade.

Boyer avait été appelé en consultation pour un malade ayant, soit disant, une ascite, conséquence d'une affection du foie, chez qui existait une incontinence d'urine, qui obligeait le malade de garder la chambre depuis plusieurs mois. D'après son interrogatoire, Boyer fut porté à penser que la tumeur abdominale n'était pas formée par une ascite, mais par la vessie qui, frappée de paralysie, s'était laissée distendre considérablement et il introduisit une sonde dans la vessie. Il en tira une grande quantité d'urine; l'ascite présumée disparut immédiatement.

Nous terminerons l'étude du traité des maladies chirurgicales par une des opérations le plus souvent pratiquées jadis et où se spécialisèrent, nous ne dirons pas certains chirurgiens, mais d'habiles opérateurs.

Boyer rappelle tout d'abord l'insuffisance des lithontriptiques employés alors, comme le remède de M^lle^ Stephens, mélange de coquilles d'œufs calcinées et de savon et autres drogues insignifiantes (qu'on peut rappro-

cher, comme valeur thérapeutique, de la cure des calculs néphrétiques d'une certaine ville d'eau d'Allemagne, Baden!!!).

Boyer adopta dans sa pratique, l'opération de la taille latérale du frère Jacques de Beaulieu, il n'a pas eu encore à s'en repentir, après qu'il eut essayé les autres procédés opératoires de la taille latérale les plus accrédités.

Aussi, il décrit le procédé du frère Côme, qui consiste à couper le col de la vessie et la prostate de dedans en dehors avec un instrument particulier, le lithotome caché; une très longue description sur l'opération de la taille et les diverses méthodes font suite.

Dans la dernière édition de ses œuvres, en 1831, Boyer parla d'une opération toute nouvelle, la lithotomie. C'est M. Gruithuisen, bavarois, qui le premier a conçu l'idée de briser les calculs urinaires dans la vessie.

Si, la première fois que Boyer vit Leroy d'Etioles pratiquer cette opération, il lui lança : « Monsieur, je vois bien la queue de la poêle, mais je ne vois pas ce que vous faites frire », il sut reconnaître dans cette édition de 1831 que Leroy, Amussat et Civiale partageaient la gloire d'avoir inventé des instruments propres à broyer la pierre dans la vessie. Civiale a eu sur ses confrères l'avantage de les avoir le premier appliqués avec succès sur l'homme vivant.

Après avoir parcouru rapidement cet énorme traité de chirurgie, nous reconnaîtrons que ce livre, indépendamment de l'érudition immense et de la longue pratique affirmée à tout instant, a pu être mené à bien, grâce à l'esprit juste, droit et sagement observateur d'un Boyer et à une volonté forte, une vie réglée, l'amour de la retraite et la passion du travail.

Conclusion

Après l'étude que nous venons de faire de la vie et des œuvres d'Alexis Boyer, nous devons admettre que le complément utile des études médicales serait de terminer par la connaissance de la vie des plus grands médecins et chirurgiens, non seulement afin d'apprendre à honorer leur profession, mais à suivre l'exemple des hommes célèbres qui leur ont appris à ne pas désespérer dans l'adversité et à ne pas devenir orgueilleux quand la fortune a couronné leurs efforts.

La vie entière de Boyer est, en effet, un modèle pour tout jeune médecin. Cette vie, si pleine, si laborieuse, égale et uniforme comme un sillon bien droit, ensemencé de bon grain, est la vie de l'honnête homme à sa plus haute expression de vérité, comme celle du grand chirurgien. L'exemple est, de plus, encourageant, car bien que Boyer eût contre lui le défaut presque absolu de fortune et qu'il n'eût ni une imagination vive, ni une élocution facile et encore moins cet art de se produire, de se plier à propos, il nous montre jusqu'où l'on peut parvenir quand on a du talent, du courage et de la persévérance.

Vu : *Le Président,*

A. Weiss.

Clermont, le 27 juin 1941.

Vu :

Le Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg,

André Forster.

Clermont, le 27 juin 1941.

Vu et permis d'imprimer,

Pour le Recteur de l'Académie de Strasbourg,

A. Danjon.

Vice-Président du Conseil de l'Université.

Bibliographie

Bailly de Merlieux. — *Bibliographie chirurgicale*, encyclopédie portative publiée en 1826.

Barbillon. — *Histoire de la médecine*, 1886.

Bardinet (D[r]). — *Bulletin de la Société de médecine de la Haute-Vienne* (1885).

Bausset. — *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais impérial*, 1829.

Bergnes-Lagarde (de). — *Dictionnaire historique et biographique des hommes célèbres et de tous les illustres de la Corrèze*, 1871.

Bourdon. — *Dictionnaire de la conversation.*

Boyer (Alexis). — *Traité d'anatomie*, 1815.

Boyer (Alexis). — *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, 1825.

Boyer (Alexis). — Articles dans le *Bulletin de la Société médicale d'émulation* (1800). Articles dans le *Journal de médecine*, 1800 et 1801. Dans le *Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales*. Dans l'*Annuaire des hôpitaux*, 1809.

Boyer (Philippe). — *Notice biographique sur Alexis Boyer*, en-tête de la cinquième édition du traité des maladies chirurgicales, 1851.

Boys (du) et Arbellot. — *Biographie des hommes illustres. Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, octobre 1887, tome IX (*Etude de M[me] Joséphine Leblanc*).

Burggraeve. — *Le génie de la chirurgie contemporaine*, 1878.

Combet. — *Histoire de la ville et du canton d'Uzerche* (Tulle, 1801).

Comby. — *Notice historique sur la vie et les œuvres du chirurgien Alexis Boyer*, 1888.

Conciliateur (Le). — *La mort du baron Boyer,* collection de novembre, 1833.

Coquerelle. — *Xavier Bichat, sa vie et ses travaux.*

Corlieu. — *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris,* 1877.

Daremberg. — *Histoire des sciences médicales,* 1870.

Dechambre. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*

Delhoumé (Dr). — *Dupuytren* (1935).

Dezeimeris, Olivier et Raige-Delorme. — *Dictionnaire historique,* 1839.

Dubois d'Amiens. — *Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie de Médecine* (de 1845 à 1863), 1864.

Dujardin. — *Histoire de la chirurgie,* 1774-1780.

Estafette (L'). — *La mort de Boyer,* collection de novembre 1833.

Fage (René). — *Dictionnaire des médecins du Limousin* (Fage), Tulle, 1895.

Gazette des Hôpitaux. — Notice nécrologique sur M. le professeur Boyer, novembre 1833.

Guardia. — *Histoire de la médecine,* 1884.

Juge (L.-Th.). — *Dictionnaire biographique des hommes illustres du Limousin.*

Laboulbène. — *L'hôpital de la Charité,* 1878.

Malgaigne. — *Article de Boyer dans la nouvelle biographie générale. Le traité des maladies chirurgicales* (« Revue médico-chirurgicale »), 1853.

Mercier (Sébastien). — *Tableau de Paris* (Amsterdam), 1788, tome XII.

Michaud. — Article *Boyer dans la biographie universelle,* 1843.

Michéa. — *Coup d'œil historique et critique sur la médecine et la chirurgie française au* XIXe *siècle* (Union médicale), 1856.

Peles (Baron). — *Opinion de Napoléon sur divers sujets,* 1824.

Réveillé-Parise. — *Alexis Boyer* (« Gazette médicale », 1837).

Ribier (Dr Louis). — *Les anoblis de l'Empire.* Médecins et chirurgiens.

Richerand. — *Histoire des progrès récents de la chirurgie*, 1825.

Rochard. — *Histoire de la chirurgie du* XIX^e^ *siècle*, 1875.

Roux. — *Bichat et Boyer* (Union Médicale, 1851). Discours prononcé à la séance de distribution des prix de la Faculté de Médecine de Paris, le 5 novembre 1852, par Roux, Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris.

Sabatier. — *Recherches historiques sur la Faculté de Médecine de Paris.*

Kurt Sprengel. — *Histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au* XIX^e^ *siècle* (traduit de l'allemand par Jourdan).

Filloux. — *Alexis Boyer* (leçon inaugurale de cours), 1901.

Tenon. — *Mémoire sur les hôpitaux de Paris*, 1788.

Triaire. — *Récamier et ses contemporains*, 1889.

Vacher (Léon). — *Le chirurgien Alexis Boyer* (Progrès républicain de la Corrèze, 1884).

Table des Matières

	Pages
Serment d'Hippocrate	7
Introduction	9
Première période (1757-1787)	11
Deuxième période (1787-1804)	27
Troisième période (1804-1833)	39
Œuvres de BOYER	83
Conclusion	113
Bibliographie	115